

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, November 24, 2022

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met with videoconference this day at 11:30 a.m. [ET] for a comprehensive review of the provisions and operation of the Sergei Magnitsky Law, and the Special Economic Measures Act.

Senator Peter M. Boehm (Chair) in the chair.

[*English*]

The Chair: My name is Peter Boehm. I am a senator from Ontario and the chair of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade.

[*Translation*]

Before we start, I would ask committee members to introduce themselves, starting on my left.

Senator Gerba: Amina Gerba, from Quebec.

[*English*]

Senator Greene: Stephen Greene, Nova Scotia.

Senator Richards: David Richards, New Brunswick.

Senator Coyle: Mary Coyle, Nova Scotia.

Senator MacDonald: Michael MacDonald, Nova Scotia.

Senator Harder: Peter Harder, Ontario.

Senator Busson: Bev Busson, British Columbia.

Senator Boniface: Gwen Boniface, Ontario.

Senator Simons: Paula Simons, Alberta, Treaty 6 territory.

[*Translation*]

Senator Miville-Dechêne: Julie Miville-Dechêne, from Quebec.

[*English*]

The Chair: I wish to welcome all of you, as well as people across Canada who may be watching us on sencanada.ca.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 24 novembre 2022

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd’hui, à 11 h 30 (HE), avec vidéoconférence, pour un examen approfondi des dispositions et de l’application de la loi de Sergueï Magnitski et de la Loi sur les mesures économiques spéciales.

Le sénateur Peter M. Boehm (président) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je m’appelle Peter Boehm. Je suis un sénateur de l’Ontario et le président du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international.

[*Français*]

Avant de commencer, j’inviterais les membres présents du comité de se présenter, en commençant par ma gauche.

La sénatrice Gerba : Amina Gerba, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Greene : Stephen Greene, Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Richards : David Richards, Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Coyle : Mary Coyle, Nouvelle-Écosse.

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Harder : Peter Harder, Ontario.

La sénatrice Busson : Bev Busson, Colombie-Britannique.

La sénatrice Boniface : Gwen Boniface, Ontario.

La sénatrice Simons : Paula Simons, Alberta, territoire du Traité n° 6.

[*Français*]

La sénatrice Miville-Dechêne : Julie Miville-Dechêne, du Québec.

[*Traduction*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue à toutes et tous, ainsi qu’aux gens de partout au Canada qui nous suivent peut-être sur sencanada.ca.

Today we continue our review of the provisions and operation of the Justice for Victims of Corrupt Foreign Officials Act, also called the Sergei Magnitsky Law, and of the Special Economic Measures Act.

Today, for 90 minutes, we welcome by video conference, two very well-known individuals. First, joining us from London, United Kingdom, we welcome Bill Browder, Head of the Global Magnitsky Justice Campaign, and indeed, as I think everyone knows, the driving force between Magnitsky-type legislation in many countries. Joining us from the United States, we welcome Evgenia Kara-Murza, Advocacy Coordinator of the Free Russia Foundation.

I want to mention on behalf of Senator Boniface and I, we attended the Halifax International Security Forum last weekend, where Vladimir Kara-Murza was given a special award to great applause from all participants.

Welcome to both of you. Thank you for being with us. We are now ready to hear your opening remarks, which will be followed by questions from senators.

Bill Browder, Head, Global Magnitsky Justice Campaign: Members of the committee, thank you for inviting me to present to you today. As you mentioned, I was the driving force behind the Magnitsky Act. The Magnitsky Act was driven by a strong desire for justice that I had after the murder of Sergei Magnitsky, who was my lawyer in Russia. He had been tortured for 358 days after uncovering a Russian government corruption scheme and was killed on November 16, 2009.

Following his murder, I made it my life's mission to go after the people who killed him to make sure they faced justice. What we encountered was a total and absolute circling of the wagons in Russia to protect the people involved in Sergei Magnitsky's murder. That led me to the conclusion that we needed to find justice outside of Russia.

As I looked at all of the measures that one could have gotten justice with, I effectively came to the conclusion that international law didn't provide any meaningful measures to get justice. There were things like the European Court of Human Rights, but that only issues judgments against the country of Russia, not against individuals. There is a concept of universal jurisdiction in certain countries, but that rarely applied. So effectively, if you had a corrupt government that wanted to kill its own citizens, they could get away with it with impunity.

I looked at the murder of Sergei Magnitsky and I said, Sergei was murdered for money. They killed him because he uncovered a government corruption scheme and that money is spent in the

Aujourd'hui, nous reprenons notre examen des dispositions et de l'application de la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus, aussi appelée loi de Sergueï Magnitski, ainsi que de la Loi sur les mesures économiques spéciales.

Aujourd'hui, pour 90 minutes, nous recevons par vidéoconférence deux personnages très bien connus: d'abord, Bill Browder, chef de la Global Magnitsky Justice Campaign, de Londres, qui est, je pense que tout le monde le sait, la force vive de la législation Magnitski dans de nombreux pays; et ensuite, Evgenia Kara-Murza, coordonnatrice de la défense des droits à la Free Russia Foundation.

Permettez-moi de mentionner, au nom de la sénatrice Boniface et en mon nom personnel, que nous avons assisté la fin de semaine dernière au Halifax International Security Forum, où Vladimir Kara-Murza a reçu un prix spécial, aux applaudissements nourris de tous les participants.

Bienvenue à tous les deux. Merci d'être des nôtres. Nous sommes maintenant prêts à entendre votre déclaration d'ouverture, qui sera suivie de questions des sénateurs.

Bill Browder, chef, Global Magnitsky Justice Campaign : Mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie de votre invitation à vous présenter un exposé aujourd'hui. Comme vous l'avez mentionné, j'ai été l'instigateur de la loi Magnitski. La loi Magnitski a été inspirée par un vif désir de justice qui m'a habité après le meurtre de Sergueï Magnitski, mon avocat en Russie. Magnitski a subi 358 jours de torture après avoir mis au jour un stratagème de corruption du gouvernement russe et tué le 16 novembre 2009.

À la suite de son meurtre, je me suis donné pour mission dans la vie de traquer ses assassins pour les traduire en justice. Nous nous sommes heurtés à un système de protection totale et absolue en Russie pour la protection des comploteurs responsables du meurtre de Sergueï Magnitski. Cela m'a convaincu de la nécessité de trouver justice à l'extérieur de la Russie.

En passant au peigne fin les mesures qui auraient permis d'obtenir justice, je suis effectivement arrivé à la conclusion que le droit international n'offrait aucune mesure concrète pour obtenir justice. Il y avait bien des choses comme la Cour européenne des droits de l'homme, dont les jugements par contre ne visent que le pays de Russie, et pas les individus. Certains pays ont un concept de juridiction universelle, qui est toutefois rarement appliqué. Donc, effectivement, le gouvernement corrompu qui voudrait tuer ses propres citoyens pourrait s'en tirer impunément.

En songeant au meurtre de Sergueï Magnitski, je me suis dit que M. Magnitski a été assassiné pour l'argent. Ils l'ont tué parce qu'il avait mis au jour un stratagème de corruption du

West. So we might not have jurisdiction over a murder that takes place in Russia in Canada, the United States or the United Kingdom, but we do have jurisdiction about who can travel to our countries, who can spend money, and we have jurisdiction over money that is in our countries. That became the genesis of the Magnitsky Act, which is to freeze assets and ban visas. It's kind of a no-brainer, if you will. I don't think that anyone can object to the fact that we should freeze assets and ban visas of human rights violators coming into any of our countries.

The Magnitsky Act passed in the United States in 2012. Its successor, the Global Magnitsky Act in 2016, and I'm proud to say that Vladimir Kara-Murza and I and others, Irwin Cotler and others, came to Canada and made the case very strongly for a Canadian Magnitsky Act in October 2017. Both Houses of Parliament unanimously approved the Canadian Magnitsky act, and off to the races we went.

If felt like a great victory. Shortly after the Canadian Magnitsky Act was approved, a good number of the people involved in Sergei Magnitsky's murder were added to the Canadian Magnitsky list along with people involved in the murder of Jamal Khashoggi and officials in Myanmar and a few other places. It felt like Canada had really stepped into the fray, expressed its moral leadership, and it felt like we were on a really good trajectory.

And then, after that, no more Magnitsky sanctions. As far as I'm aware, since 2018, the Magnitsky act has not been used in Canada. People have been sanctioned in Canada under the Special Economic Measures Act, but no one has been sanctioned under the Magnitsky act. I scratch my head and I ask, why not? I don't have a good explanation.

Furthermore, I know many victim groups from China, Venezuela and Iran that have petitioned the Canadian government to sanction the people involved in their persecution. What happens is that they send in applications and it goes into a black box. There is no requirement for the government to respond. Members of Parliament and members of the Senate bring these cases up. The government stays dead silent, and there is no parliamentary oversight over the Magnitsky sanctioning process.

While Canada has been a moral leader in getting this legislation into place, I believe that Canada now, five years later, has another job to do, which is to tighten it up so the Magnitsky act is used, so that victims have some understanding of whether their petitions and applications are being considered and that Parliament has oversight over this process. Thank you very much.

The Chair: Thank you very much, Mr. Browder.

gouvernement et que cet argent est dépensé en Occident. Donc, nous n'avons peut-être pas juridiction au Canada, aux États-Unis ou au Royaume-Uni sur un meurtre qui est l'affaire de la police russe, mais nous l'avons sur les personnes qui peuvent voyager chez nous, et dépenser de l'argent, ainsi que sur les fonds gardés chez nous. Ce fut la genèse de la loi Magnitski, qui bloque les avoirs et interdit les visas. C'est très clair. Je ne pense pas que quiconque soit contre le blocage des avoirs et l'interdiction du visa pour ceux qui violent les droits de la personne entrant dans nos pays.

La Magnitsky Act a été adoptée aux États-Unis en 2012. Elle a été suivie par la Global Magnitsky Act en 2016, et je suis fier de dire que Vladimir Kara-Murza et moi-même et d'autres, tout comme Irwin Cotler et d'autres, sommes venus au Canada plaider avec conviction pour une loi canadienne Magnitski en octobre 2017. Les deux Chambres du Parlement ont approuvé à l'unanimité la loi Magnitski canadienne, ce qui a tout mis en branle.

C'était comme une grande victoire. Peu après l'approbation de notre loi Magnitski, un bon nombre des comploteurs impliqués dans le meurtre de Sergueï Magnitski ont été ajoutés à la liste canadienne Magnitski avec des personnes impliquées dans le meurtre de Jamal Khashoggi et de fonctionnaires au Myanmar et à quelques autres endroits. J'avais l'impression que le Canada était vraiment lancé dans la mêlée, qu'il avait exercé son leadership moral, et qu'il était vraiment sur la bonne voie.

Puis, fin des sanctions Magnitski! Pour autant que je sache, depuis 2018, la loi Magnitski n'a pas été invoquée au Canada. Des gens ont été sanctionnés au Canada en vertu de la Loi sur les mesures économiques spéciales, mais personne ne l'a été en vertu de la loi Magnitski. Je me gratte la tête, en me demandant pourquoi. Je n'ai pas d'explication valable.

Par ailleurs, je connais de nombreux groupes de victimes de la Chine, du Venezuela et de l'Iran qui ont demandé au gouvernement canadien de sanctionner leurs persécuteurs. Ils envoient des demandes, qui se retrouvent dans une boîte noire. Rien n'oblige le gouvernement à répondre. Les députés et les sénateurs soulèvent ces cas. Le gouvernement ne dit pas un mot, et il n'y a pas de contrôle parlementaire du processus de sanction Magnitski.

Bien qu'il soit un chef de file moral pour la mise en place de cette loi, je crois qu'aujourd'hui, cinq ans plus tard, le Canada a une autre tâche à accomplir, qui consiste à serrer la vis pour que la loi Magnitski soit utilisée, pour que les victimes sachent si leurs pétitions et leurs demandes sont prises en considération et pour que le Parlement surveille le processus. Merci beaucoup.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Browder.

Evgenia Kara-Murza, Advocacy Coordinator, Free Russia Foundation: Good morning, members of the committee. Thank you very much for giving me this amazing opportunity to address you.

You've already heard today from Bill Browder, a fierce campaigner for the use of the revolutionary legislation, which is the Magnitsky Law, designed to target human rights violators around the world. I am addressing you today on behalf of my husband, another such fierce campaigner, who is currently imprisoned in Russia for opposing the war in Ukraine and is facing up to 24 years of strict regime for high treason, as the Russian government portrays his decades-long fight for a better future for our country.

My husband survived two assassination attempts in retaliation for his advocacy for the introduction of Magnitsky sanctions against murderers and thieves of the Putin regime. The same advocacy for which Boris Nemtsov, the leader of the Russian opposition, paid the ultimate price when he was assassinated in Moscow in 2015.

The horrible truth about the war that we are witnessing today is that it was not unexpected. It came as a result of over two decades of impunity that Vladimir Putin has enjoyed while oppressing his own population and carrying out his other military adventures. For years, he's had the opponents of his regime murdered both in Russia and on foreign soil, and has broken numerous international laws by carrying out the war in Chechnya, invading Georgia, annexing Crimea and bombing Syria, all the while violently squashing peaceful protests in Russia. And all of that with no serious repercussions for himself or the kleptocratic and murderous regime that he's built. Emboldened by continuous impunity, Vladimir Putin ended up believing that he could get away with pretty much anything and launched a full-scale war of aggression against our closest neighbour killing tens of thousands and displacing millions.

The aggression against Ukraine goes hand-in-hand with a massive-scale repression in Russia. In her report released in Vienna on September 22 of this year, OSCE rapporteur, Professor Nussberger, pointed out:

Even though the time frame for the mission was extremely short, the rapporteur was able to collect much more material than could be included in the report. This is due to the enormous dimension of the human rights problems civil society in Russia is facing.

According to OVD-Info, an independent media project on human rights and political persecution in Russia, since February 24 around 19,500 people have been arbitrarily detained across Russia.

Evgenia Kara-Murza, coordonnatrice de la défense des droits, Free Russia Foundation : Bonjour, mesdames et messieurs les membres du comité. Merci beaucoup de l'occasion de m'adresser à vous.

Vous venez d'entendre Bill Browder, un ardent défenseur de l'utilisation de la loi révolutionnaire qu'est la loi Magnitski, qui cible ceux qui violent les droits de la personne partout dans le monde. Je vous parle aujourd'hui au nom de mon mari, un autre féroce militant, qui est actuellement incarcéré en Russie pour avoir dénoncé la guerre en Ukraine. Il fait face à 24 ans de régime strict pour haute trahison, comme le gouvernement russe qualifie son interminable combat pour un meilleur avenir pour notre pays.

Mon mari a survécu à deux tentatives d'assassinat en guise de représailles pour l'adoption de sanctions Magnitski contre les meurtriers et les voleurs du régime Poutine. Boris Nemtsov, le chef de l'opposition russe, a payé de sa vie le même type de militantisme, lorsqu'il a été assassiné à Moscou en 2015.

L'horrible vérité au sujet de la guerre dont nous sommes témoins aujourd'hui, c'est qu'elle n'était pas inattendue. Elle est le résultat de plus de deux décennies d'impunité dont Vladimir Poutine a bénéficié tout en opprimant sa propre population et en menant ses autres aventures militaires. Pendant des années, il a commandé l'assassinat des adversaires de son régime, en Russie comme à l'étranger, et a violé de nombreuses lois internationales en portant la guerre en Tchétchénie, envahissant la Géorgie, annexant la Crimée et bombardant la Syrie, tout en réprimant violemment les manifestations pacifiques en Russie. Et tout cela sans conséquences fâcheuses pour lui-même ou pour le régime kleptocratique et meurtrier qu'il a bâti. Enhardi par l'impunité, Vladimir Poutine a fini par croire qu'il pourrait se tirer impunément d'à peu près n'importe quoi et a lancé une première guerre d'agression à grande échelle contre notre plus proche voisin, dont il a tué des dizaines de milliers et déplacé des millions d'habitants.

L'agression contre l'Ukraine va de pair avec une répression massive en Russie. Dans son rapport publié à Vienne le 22 septembre dernier, la rapporteure de l'OSCE, Mme Nussberger, fait remarquer ce qui suit :

Même si le délai imparti pour la mission était extrêmement bref, la rapporteure a pu recueillir beaucoup plus de documents qu'elle ne pourrait en mettre dans le rapport. C'est dû à l'immensité des problèmes de droits de la personne auxquels la société civile est confrontée en Russie.

Selon OVD-Info, un projet médiatique indépendant sur les droits de la personne et la persécution politique en Russie, depuis le 24 février, environ 19 500 personnes ont été détenues arbitrairement en Russie.

There have been over 4,000 administrative cases and at least 355 criminal cases initiated against protesters under the new legislation that was hastily adopted by the so-called Russian Parliament in early March of this year with the sole purpose of eradicating all anti-war dissent and squashing opposition into silence.

According to Memorial, Russia's most respected human rights NGO and co-recipient of this year's Nobel Peace Prize, the number of political prisoners in the Russian Federation reached 500 people. And, according to Memorial itself, this number is quite conservative because the NGO uses very strict criteria to determine someone a political prisoner, and dozens of cases are still being reviewed.

All this is happening in the atmosphere of total censorship and propaganda. Since February 24, the remaining three major independent media outlets have been closed down. Access to social networks Facebook, Instagram, Twitter has been blocked. An avalanche of blocks actually destroyed direct access from Russia to non-state socio-political media. Moreover, the trends of recent years include not only an increase in the number of blocks, but also the criminalization of online activity. Users are increasingly receiving fines and prison sentences for their texts, reposting other people's materials and even likes.

My husband has for years been repeating a very simple thing that should have been obvious, that repression, internal repression, always inevitably leads to external aggression. This sad principle was put in black and white in the report that I already mentioned today prepared by Professor Nussberger, OSCE rapporteur:

Repression on the inside and the war on the outside are connected to each other as if in a communicating tube.

The Sergei Magnitsky Global Justice campaign was borne out of the story of one honest and brave man who fought for truth and accountability, was arbitrarily detained for that, imprisoned, tortured and murdered in prison.

My husband wrote in an article for the *Washington Post* in the summer of 2021 that:

Concern over human rights is not a political whim, a publicity stunt for an exercise in charity. It is a fundamental aspect of international relations, inextricably linked to both economic development and security issues.

I can say that in Canada we have seen enough proof that when human rights violations are being ignored or considered an internal affair of any given state, time inevitably comes when

Il y a eu plus de 4 000 cas administratifs et au moins 355 affaires criminelles visant les manifestants en vertu de la nouvelle loi, qui a été adoptée à la hâte par le soi-disant Parlement russe au début de mars dernier à la seule fin d'éradiquer toute opposition à la guerre et de réduire au silence les opposants.

Selon Memorial, l'ONG de défense des droits de la personne la plus respectée en Russie et co-laureate du prix Nobel de la paix de cette année, le nombre de prisonniers politiques dans la Fédération de Russie a atteint les 500 personnes. Et, selon Memorial même, ce nombre est plutôt conservateur parce que l'ONG applique des critères très rigoureux pour établir qu'une personne est un prisonnier politique. Des dizaines de cas sont toujours en révision.

Tout cela se passe dans une atmosphère de censure et de propagande totales. Depuis le 24 février, les trois autres grands médias indépendants ont été fermés. L'accès aux réseaux sociaux Facebook, Instagram et Twitter est bloqué. Une avalanche de blocages d'accès a effectivement détruit l'accès direct à partir de la Russie aux médias sociopolitiques qui ne relèvent pas de l'État. Par ailleurs, les tendances des dernières années annoncent non seulement une augmentation du nombre de blocages, mais aussi la criminalisation de l'activité en ligne. Les utilisateurs se voient de plus en plus infliger des amendes et la prison pour leurs textes, la republication des documents d'autrui et même les mentions « J'aime ».

Mon mari répète depuis des années une chose fort simple qui aurait dû être évidente : la répression à l'intérieur et la guerre à l'extérieur sont liées l'une à l'autre et mènent toujours inévitablement à des agressions externes. Ce triste principe est énoncé noir sur blanc dans le rapport de la rapporteure Nussberger de l'OSCE que j'ai déjà mentionné aujourd'hui :

La répression à l'intérieur et la guerre à l'extérieur sont liées l'une à l'autre comme dans un tube communicant.

La Sergei Magnitsky Global Justice Campaign a été inspirée par le récit d'un homme honnête et brave qui s'est battu pour faire éclater la vérité et obtenir des comptes, a été arbitrairement détenu pour cela, emprisonné, torturé, puis tué.

Mon mari a écrit ce qui suit dans un article du *Washington Post* à l'été 2021 :

Le souci des droits de la personne n'est pas une fantaisie politique, un coup de publicité pour un exercice de charité. C'est un aspect fondamental des relations internationales, inextricablement lié aux enjeux de développement économique et de sécurité.

Je peux dire que le Canada a vu suffisamment de preuves que, lorsque les violations des droits de la personne sont ignorées ou considérées comme une affaire interne d'un État, il devient

these human rights violations cross borders and spread around like cancer.

I believe that all methods of curbing monstrous regimes like that of Vladimir Putin should be taken and used fully.

Thank you very much.

The Chair: Thank you very much, Ms. Kara-Murza.

[*Translation*]

Before we go to a round of questions and answers, I would ask the members that are here in the room not to get too close to their microphone or take off their earpiece when they speak. That will prevent any feedback that could harm committee staff and other persons present in the room who are wearing an earpiece.

[*English*]

In the spirit of the coming season, you will each have a maximum of five minutes, so not four minutes as before, but today you will have a maximum of five minutes for the first round of questions, and this includes, of course, questions and answers. Nonetheless, I would ask you to be as concise as possible so that we can elicit the best and most fulsome response from our witnesses.

Of course, we can go to a second round if we have time. So just indicate your interest in asking a question to Ms. Lemay or myself and we will proceed.

Senator MacDonald: Thank you to the two great witnesses. I'll direct my first question to Mr. Browder.

Mr. Browder, you're an example of how much difference one person can make, I want to thank you for all the work you've done on this. Looking at the different countries in the world that have adopted the act, I'm curious what your opinion is on Canada's response and how we manage the act compared to other countries who also have the act in place, such as Australia, the United States and European countries.

Mr. Browder: That's a great question. Thank you. There are currently 35 countries that have some version of the Magnitsky Act in place. As I mentioned, the United States, Canada, the U.K., 27 countries of the European Union, Australia, Norway, Iceland and Kosovo-Montenegro.

With Canada, there are two ways of looking at it. One is how is the law? What are the functions of the law and how good is that? And the second is how is the implementation?

inévitable qu'elles franchissent les frontières et se propagent comme un cancer.

Je crois qu'il faut utiliser à fond toutes les méthodes de répression des régimes monstrueux comme celui de Vladimir Poutine.

Merci beaucoup.

Le président : Merci beaucoup, madame Kara-Murza.

[*Français*]

Avant de passer aux questions et aux réponses, j'aimerais demander aux membres présents dans la salle de s'abstenir de se pencher trop près de leur microphone ou de retirer leur oreillette lorsqu'ils le font. Cela permettra d'éviter tout retour sonore qui pourrait avoir un impact négatif sur le personnel du comité et d'autres personnes dans la salle qui porteraient une oreillette.

[*Traduction*]

Dans l'esprit de la saison qui s'annonce, chacun aura aujourd'hui un maximum de cinq minutes, plutôt que de quatre minutes comme auparavant; aujourd'hui donc, vous aurez un maximum de cinq minutes pour le premier tour de questions, ce qui comprend, bien sûr, les questions et les réponses. Je vous engage quand même à la plus grande concision possible de manière à obtenir les meilleures réponses, les réponses les plus complètes de nos témoins.

Bien sûr, nous pourrons avoir un deuxième tour si le temps le permet. Vous n'avez qu'à indiquer à Mme Lemay ou à moi-même que vous souhaitez poser une question et nous procéderons.

Le sénateur MacDonald : Merci aux deux excellents témoins. J'adresse ma première question à M. Browder.

Monsieur Browder, vous êtes un exemple de la différence qu'une personne peut faire. Je tiens à vous remercier de tout le travail que vous avez accompli dans ce dossier. Je suis curieux de connaître votre opinion sur la réponse du Canada et la manière dont nous gérons la loi comparativement aux autres pays du monde qui ont aussi adopté la loi, comme l'Australie, les États-Unis et les pays d'Europe.

M. Browder : C'est une excellente question. Merci. À l'heure actuelle, 35 pays appliquent une version de la loi Magnitski. Comme je l'ai dit, ce sont les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, 27 pays de l'Union européenne, l'Australie, la Norvège, l'Islande et le Kosovo-Monténégro.

Au Canada, il y a deux façons de voir les choses. Premièrement, comment la loi fonctionne-t-elle? Quelles sont les fonctions de la loi et à quel point est-elle efficace? Deuxièmement, comment se fait la mise en œuvre?

When I was going around the world advocating for Magnitsky acts after Canada and people would ask me what's the best version of the law, I pointed toward the Canadian version. The Canadian version sanctions human rights violators. It sanctions kleptocrats. It imposes asset freezes and visa bans and there is due process in it. Canada wrote a good Magnitsky Act.

But the second issue is how well is it being implemented? I would argue that it's being very badly implemented. The United States and I don't have the exact numbers on the tip of my tongue but the United States has around 500 individuals and entities sanctioned under their Global Magnitsky Act, and I believe that the number is below 100 when it comes to Canada. The United States put their Global Magnitsky Act in place in 2016. Canada put their Global Magnitsky Act in place in 2017. So what that means is that Canada is not sanctioning as many bad guys, killers, kleptocrats, despots, as the United States is.

I've heard many different reasons and excuses for this, but the fact of the matter is I believe there's not the same level of resources in order to vet sanctions applications. I sense that there is not as much political will to actually go about sanctioning people. I think there is a feeling in Canada that we're a little country. Why should we get involved in this? I would respond that Canada may be a littler country than the United States, but Canada actually has an incredible moral authority in the world. It's an unusual moral authority. When I was first trying to get the Magnitsky Act in place I knew people would be more likely follow Canada than the United States because there is a lot of anti-American sentiment in the world and there is no such thing as anti-Canadian sentiment. There is a lot more that can be done with the Canadian Magnitsky Act.

Senator MacDonald: Is there anything we can learn from other countries in terms of how they are applying the act? Is there a best practice out there that we should be adopting that, to date, we haven't been applying?

Mr. Browder: What the United States does and I think this is very useful, is they have effectively said they don't want to just have an authority inside the government collecting evidence and reviewing applications. They want to engage with civil society, with non-governmental organizations who can understand how the decision-making process works to encourage them to put together applications, to tell them what kind of information is needed, and to work very actively with these organizations so that there's not this excuse, well, it's just too cumbersome and time consuming for us to vet all this information because they've given them exactly the instructions on what they need to reach the level of legal threshold to sanction somebody.

Lorsque je faisais le tour du monde pour défendre la loi Magnitski après le Canada et que les gens me demandaient quelle était la meilleure version de la loi, je parlais de la version canadienne. La version canadienne sanctionne les violateurs des droits de la personne. Elle sanctionne les kleptocrates. Elle impose un gel des avoirs et une interdiction de visa, et elle prévoit l'application régulière de la loi. Le Canada a rédigé une bonne loi Magnitski.

Mais la deuxième question est de savoir si elle est bien mise en œuvre. Sur ce point, je dirais qu'elle est très mal appliquée. Les États-Unis et moi-même n'avons pas les chiffres exacts sur le bout de la langue, mais les États-Unis ont sanctionné environ 500 personnes et entités en vertu de leur Global Magnitsky Act, et je crois que ce nombre est inférieur à 100 pour le Canada. Les États-Unis ont adopté leur loi en 2016. Le Canada a adopté la sienne en 2017. Cela signifie donc que le Canada ne sanctionne pas autant de méchants, de tueurs, de kleptocrates, de despotes, que les États-Unis.

J'ai entendu beaucoup de raisons et d'excuses différentes pour cela, mais le fait est que je crois qu'il n'y a pas le même niveau de ressources au Canada pour approuver les demandes de sanctions. J'ai l'impression qu'il n'y a pas autant de volonté politique de sanctionner les délinquants. Je pense que les Canadiens ont l'impression que nous sommes un petit pays. Pourquoi devrions-nous intervenir? Je dirais que le Canada est peut-être un pays pauvre par rapport aux États-Unis, mais le Canada a une très grande autorité morale dans le monde. C'est une autorité morale inhabituelle. Lorsque j'ai essayé pour la première fois de faire adopter la loi Magnitski, je savais que les gens seraient plus susceptibles de suivre le Canada que les États-Unis parce qu'il y a beaucoup d'antiaméricanisme dans le monde, mais pas de sentiment anti-canadien. On peut faire beaucoup plus avec la loi Magnitski canadienne.

Le sénateur MacDonald : Y a-t-il quelque chose que nous pouvons apprendre des autres pays en ce qui concerne la façon dont ils appliquent la loi? Existe-t-il une pratique exemplaire que nous devrions adopter et que nous n'avons pas encore appliquée?

M. Browder : Ce que font les États-Unis, et je pense que c'est très utile, c'est qu'ils ont effectivement dit qu'ils ne veulent pas simplement avoir une autorité au sein du gouvernement qui recueille des preuves et examine les demandes. Ils veulent s'engager avec la société civile, avec les organisations non gouvernementales qui peuvent comprendre comment fonctionne le processus de prise de décision pour les encourager à faire des demandes, pour leur dire quel genre d'information est nécessaire, et travailler très activement avec ces organisations pour éviter qu'elles invoquent des excuses comme la lourdeur du processus pour ne pas examiner toute l'information requise, parce qu'ils leur ont donné des instructions exactes sur ce dont ils ont besoin pour atteindre les critères juridiques minimaux pour sanctionner quelqu'un.

I know this is also happening in the U.K. — not to the same extent as the United States, but the United States has the best practice.

There is one other feature that is not on the implementation but in the law itself, which is this: The Australians, who are the most recent country to adopt a Magnitsky Act in 2021, added one more offence to their Magnitsky Act, and that offence is cyberoffence. You have human rights abuse and kleptocracy in the Canadian Magnitsky Act. They've added cyberoffences because that is so much a part of everything that is going on today. When I saw that, I thought that would be a real technology worth exploring elsewhere.

The Chair: Thank you, Mr. Browder.

Senator Simons: First of all, I just want to say how honoured we are to have both of you here with us today. Ms. Kara-Murza and Mr. Browder, your courage is an example to the world.

Mr. Browder, we heard from witnesses last week who suggested to us that one of the problems with the way Canada is implementing the act is that the decision making and investigative powers are held within Global Affairs Canada rather than an investigative body. Global Affairs is a department charged with being diplomatic as opposed to being investigative or punitive. I'm wondering if you can tell us — to follow up on Senator MacDonald's questions — if there are other countries that have put the decision making and investigative powers in different branches of government. Do you think that would make a difference to our willingness to invoke the act?

Mr. Browder: Another very good question. What I would say is that the United States has two departments that make these decisions. It's the State Department, which is your equivalent of Global Affairs, and it's the U.S. Treasury Department. Why is treasury good at this? Because they actually have much more financial expertise in investigating than the State Department has.

I should point out one other thing, which is that — and this is not just true of Canada; this is kind of true across the world — effectively, every country has their foreign affairs ministry as the lead on this thing. The job of the foreign affairs ministry of every country, primarily, is to maximize one set of variables, which is to have smooth functioning relations with every country in the world. So they are in the business of being diplomats.

It's kind of an undiplomatic thing to go after a torturer, killer, human rights abuser or government official and tell them they're a torturer and so we're going to freeze their assets. It creates a conflict of interest within this body.

Je sais que cela se produit aussi au Royaume-Uni — pas autant qu'aux États-Unis, mais ces derniers ont les meilleures pratiques.

Il y a une autre caractéristique qui ne concerne pas la mise en œuvre, mais la loi en soi, à savoir qu'en Australie, qui est le pays à avoir le plus récemment adopté une loi Magnitski, en 2021, on a ajouté une autre infraction à la loi Magnitski, et cette infraction est la cyberinfraction. La loi Magnitski canadienne porte sur la violation des droits de la personne et la kleptocratie. En Australie, on y a ajouté les cyberinfractions pour faire état de l'évolution du contexte. Quand j'ai vu cela, j'ai pensé que ce serait une véritable technologie qu'il vaudrait la peine d'explorer ailleurs.

Le président : Merci, monsieur Browder.

La sénatrice Simons : Tout d'abord, je tiens à dire à quel point nous sommes honorés de vous accueillir tous les deux aujourd'hui. Madame Kara-Murza et monsieur Browder, votre courage est un exemple pour le monde entier.

Monsieur Browder, la semaine dernière, des témoins nous ont dit que l'un des problèmes que pose la façon dont le Canada applique la loi, c'est que les pouvoirs de décision et d'enquête relèvent d'Affaires mondiales Canada plutôt que d'un organisme d'enquête. Affaires mondiales est un ministère chargé de faire preuve de diplomatie plutôt que d'enquêter ou de punir. Je me demande si vous pouvez nous dire — pour faire suite aux questions du sénateur MacDonald — s'il y a d'autres pays qui ont confié la prise de décisions et les pouvoirs d'enquête à différents organes du gouvernement. Pensez-vous que cela changerait quoi que ce soit à notre volonté d'invoquer la loi?

M. Browder : Une autre très bonne question. Je dirais qu'aux États-Unis, deux ministères prennent ces décisions. Il y a le Département d'État, qui est votre équivalent d'Affaires mondiales, et il y a le département du Trésor américain. Pourquoi les fonctionnaires du Trésor sont-ils efficaces à cet égard? Parce qu'ils ont en fait beaucoup plus d'expertise financière dans les enquêtes que le Département d'État.

Je tiens à souligner autre chose, et c'est vrai non seulement pour le Canada, mais pour le reste du monde. En fait, chaque pays a son ministère des Affaires étrangères comme chef de file dans ce domaine. Le travail du ministère des Affaires étrangères de chaque pays consiste principalement à maximiser un ensemble de variables, c'est-à-dire à entretenir des relations harmonieuses avec tous les pays du monde. Il s'agit donc de diplomates.

Ce n'est pas très diplomatique de poursuivre un tortionnaire, un tueur, un violateur des droits de la personne ou un fonctionnaire, de l'accuser et de lui dire que nous allons donc geler ses avoirs. Cela crée un conflit d'intérêts au sein de cet organisme.

There is some argument to be made that perhaps it should be some type of investigative or law enforcement body, but I would caution you not to create too much bureaucracy in this whole thing. If you have two departments, then any decision will have to be coordinated. By doing so, you end up creating a whole other layer of potential delays and bureaucracy, et cetera.

I should also caution you that my own experience with the investigative bodies of Canada in relation to money laundering investigations is very disappointing. We've made proposals and criminal complaints to the Canadian law enforcement authorities — as we have to other law enforcement authorities in other parts of the world — and I would argue that Canada appears, on the surface at least, to be one of the less capable countries to investigate money laundering and such things.

While it's not ideal that it's Global Affairs Canada, my gut would tell me we need to strengthen it there than try to create new parallel organs that may not be doing any better.

Senator Simons: Thank you very much. I want to ask Ms. Kara-Murza: What difference do you think it would make in this historic moment of Russian aggression in Ukraine? What would be the symbolic value of countries using these provisions more aggressively?

Ms. Kara-Murza: Thank you very much for the question. I called this law revolutionary for a reason. It does send a very strong symbolic message to civil societies around the world because it shows them that the global democratic community does not equate entire peoples with regimes that often oppress the said peoples.

I believe that by using this powerful mechanism, you not only bring to accountability those who are actually responsible for gross human rights violations, you also send that message of solidarity and support with civil societies.

It is also symbolic in a different sense. We all know that authoritarian rulers and dictators learn from each other, and they watch each other. When you send a signal to a specific dictator, saying that they're not going to get away with their crimes and that those who surround them — their officials and their oligarchs — are not going to get away with them, other regimes will look at this and maybe make some conclusions. They will maybe think twice or three times before torturing or murdering people or before using mass repression and punitive psychiatry against their own populations.

The Chair: Thank you very much.

On pourrait faire valoir qu'il devrait peut-être s'agir d'un organisme d'enquête ou d'application de la loi, mais je vous mettrai en garde de ne pas créer trop de bureaucratie dans tout cela. S'il y a deux ministères, il faudra coordonner les décisions. Ce faisant, vous risquez de créer toute une autre couche de retards et de bureaucratie, et ainsi de suite.

Je dois également vous dire que ma propre expérience avec les organismes d'enquête du Canada relativement aux enquêtes sur le blanchiment d'argent est très décevante. Nous avons présenté des propositions et déposé des plaintes au criminel aux autorités policières canadiennes — comme nous l'avons fait à d'autres autorités policières dans d'autres parties du monde — et je dirais que le Canada semble, à première vue du moins, être l'un des pays les moins aptes à enquêter sur le blanchiment d'argent et autres activités de ce genre.

Même si ce n'est pas l'idéal que ce soit Affaires mondiales Canada, mon instinct me dit que nous devons renforcer le processus, plutôt que d'essayer de créer de nouveaux organes parallèles qui ne feront peut-être pas mieux.

La sénatrice Simons : Merci beaucoup. J'aimerais demander à Mme Kara-Murza quelle différence cela ferait-il selon elle en ce moment historique d'agression de la Russie en Ukraine? Quelle serait la valeur symbolique de l'utilisation plus agressive de ces dispositions par les pays?

Mme Kara-Murza : Merci beaucoup de la question. J'ai qualifié cette loi de révolutionnaire pour une raison. Elle envoie un message symbolique très fort aux sociétés civiles du monde entier parce qu'elle leur montre que la communauté mondiale n'assimile pas des peuples entiers aux régimes qui oppriment souvent ces peuples.

Je crois qu'en utilisant ce mécanisme puissant, non seulement vous responsabilisez ceux qui sont responsables de violations graves des droits de la personne, mais vous envoyez également ce message de solidarité et de soutien aux sociétés civiles.

Elle est aussi symbolique dans un sens différent. Nous savons tous que les dirigeants et les dictateurs autoritaires apprennent les uns des autres et qu'ils se surveillent les uns les autres. Lorsqu'on envoie un signal à un dictateur en particulier, disant qu'il ne va pas s'en tirer impunément et que ceux qui l'entourent — ses fonctionnaires et ses oligarques — ne vont pas s'en tirer impunément, d'autres régimes se pencheront sur la question et en tireront peut-être des conclusions. Ils y penseront peut-être à deux fois avant de torturer ou de tuer des gens ou avant d'avoir recours à la répression de masse et à la psychiatrie punitive contre leur propre population.

Le président : Merci beaucoup.

[Translation]

Senator Miville-Dechêne: I will be asking my question for Ms. Kara-Murza in French. I have been told that you speak this language well. Just like my colleagues, I salute the courage of both our witnesses. Yours is a difficult fight. I am sure you are putting your own lives at risk, and I say thank you for being here.

Since the start of the war in Ukraine, the Canadian government has sanctioned 34 persons and entities in Russia, going beyond the extremely important symbolic measures you mentioned and taking targeted measures. Are we targeting the right people and especially, is it having an effect right now? I am asking this question as an ordinary citizen. Are the sanctions being felt? Are they working, basically?

Ms. Kara-Murza: Thank you for the question. I will try to answer in French: it will be good practice.

Thank you very much for those kind words. I don't feel that my life is in danger, actually. The people whose lives are in danger are those who are protesting in Russia and in Iran, for example. The people who are being thrown into prisons and tortured, they are the ones whose lives are still in danger. That is why I am carrying on my husband's work. I am in a better place if I compare myself to those are protesting in Russia, in Iran and in other countries where citizens are the victims of oppressive regimes.

I think it is my responsibility to carry on his work, to continue to work with Mr. Browder, who has risked his life many times while lobbying countries around the world to pass the Sergei Magnitsky Law.

When we are talking about sanctions and their impact, I can tell you that every time a person is sanctioned under the Sergei Magnitsky Law, it's a win.

It's true, we want many more such sanctions, because many people are violating human rights around the world, and they think they are invincible and absolutely untouchable. We have to show them that it isn't the case.

The Sergei Magnitsky Law is a powerful tool; it's an absolutely extraordinary tool that allows us to show these people that they can't violate human rights and go unpunished.

I think the only thing that I can tell you is that it would be good if Canada were to impose more sanctions against more people, because there are a lot of people who warrant it, but every person targeted by sanctions is already a win and a step in the right direction.

Thank you very much.

[Français]

La sénatrice Miville-Dechêne : Je vais poser ma question à Mme Kara-Murza en français. On m'a dit que vous parliez très bien cette langue. Comme mes autres collègues, je veux saluer votre courage à tous les deux. C'est une lutte difficile. Vous mettez votre propre vie en péril, j'en suis certaine, donc merci d'être ici.

De façon plus concrète, au-delà, comme vous dites, des symboles extrêmement importants, le gouvernement du Canada a sanctionné environ 34 personnes et entités en Russie depuis le début de la guerre en Ukraine. Est-ce qu'on cible les bonnes personnes, et surtout — c'est une question d'une simple citoyenne — est-ce que cela a un effet immédiat? Est-ce que vous le sentez? Est-ce que cela marche en d'autres termes?

Mme Kara-Murza : Merci beaucoup pour votre question. Je vais essayer de répondre en français et cela me fera du bien de pratiquer mon français.

Je vous remercie beaucoup pour vos mots très gentils. Je ne ressens pas que ma vie est en péril, en fait. Ceux qui protestent, comme les gens qui protestent en Russie et en Iran, eux, leur vie est vraiment en péril. Ceux qui sont emprisonnés, ceux qui sont torturés, leurs vies sont toujours en péril. C'est la raison pour laquelle je continue le travail de mon mari. Moi, je suis dans une meilleure situation si on la compare à celle de ceux qui protestent en Russie, en Iran et dans d'autres pays où les populations sont victimes des régimes qui les oppriment.

Je crois que c'est ma responsabilité de continuer son travail, de continuer ce travail avec Bill, qui a risqué sa vie plusieurs fois, dans ses activités pour encourager l'adoption de la Loi de Sergueï Magnitski autour du monde.

Pour parler des sanctions et de leur effet, je peux vous dire que pour chaque personne qui est sanctionnée en vertu la Loi de Sergueï Magnitski, c'est un succès.

On en veut beaucoup plus, c'est vrai, parce qu'il y a des personnes qui abusent des droits de la personne autour du monde, et il y en a beaucoup, parmi ces gens-là, qui se croient invincibles, qui se croient absolument intouchables. Il faut leur montrer que ce n'est pas le cas.

La Loi de Sergueï Magnitski est un outil très fort; c'est un outil absolument extraordinaire pour leur montrer qu'ils ne peuvent pas abuser des droits de la personne sans être punis pour cela.

Je crois que la seule chose que je peux vous dire est qu'il serait bien que le Canada impose plus de sanctions contre plus de personnes — parce qu'il y en a beaucoup —, mais chaque personne sanctionnée est déjà un succès et un pas dans la bonne direction.

Merci beaucoup.

Senator Miville-Dechêne: Thank you for your answer.

I have a question for your colleague, Mr. Browder.

You criticized Canada for not using the Sergei Magnitsky Law when applying the most recent sanctions. Why do you think that the fact that Canada used another law, and in the case I am referring involved a different kind of intervention, makes a difference and how do you think that harms your cause?

[*English*]

Mr. Browder: It is not clear to me why Canada has two pieces of legislation that have the same basic impact. I'm not sure there is any technical difference. I don't want to be firmly on the record about that because a lawyer might be able to tell me differently. However, one thing I can say, which is very important, is that there are 35 countries in the world that have Magnitsky acts. There are not 35 countries in the world that have special economic measures acts. For what Canada does, the value of sanctioning individuals is partly about what you can do in unison with other countries. To do it together with other countries is much more valuable if everybody were to do it together. If every country had a special economic measures act, then we could say that all 35 countries sanctioned such and such despot with a special economic measures act. That isn't the case. But you can say that all 35 countries applied Magnitsky sanctions to such and such, which is powerful. It's symbolic and powerful, and it has the advantage of being harmonizing across the world.

I would reserve the answer on the technical differences. Some lawyer might tell me otherwise that there is some difference, so I don't want to state it one way or the other. In fact, I was speaking to some colleagues —

The Chair: Mr. Browder, I'm sorry, I'm going to have to cut you off. We have gone over time on this segment, but I'm sure we'll pick it up later.

Senator Boniface: Thank you to both witnesses for being here. My first question will be for Ms. Kara-Murza. Last month, you appeared before the House of Commons' Standing Committee on Foreign Affairs and International Development along with the Honourable Irwin Cotler. One of his recommendations to the committee was for Canada to help internationalize Magnitsky sanctions by developing a broader international strategy. Do you agree with that recommendation? Do you have any thoughts you can give us around it?

Ms. Kara-Murza: Thank you very much for the question. I would like to say how grateful I am for the Government of Canada for leading the way by sanctioning those officials,

La sénatrice Miville-Dechêne : Merci beaucoup pour votre réponse.

J'aurais peut-être une question pour votre collègue, M. Browder.

Vous avez reproché au Canada de ne pas avoir utilisé la Loi Sergueï Magnitski pour ces dernières sanctions. En quoi trouvez-vous que le fait d'utiliser une autre loi — dans ce cas-ci c'était une autre façon d'intervenir — est différent et que cela nuit à la cause?

[*Traduction*]

M. Browder : Je ne comprends pas pourquoi le Canada a deux lois qui ont la même incidence fondamentale. Je ne suis pas sûr qu'il y ait une différence technique. Je ne veux pas que cela figure au compte rendu parce qu'un avocat pourrait me contredire. Cependant, une chose que je peux dire, et qui est très importante, c'est qu'il y a 35 pays dans le monde qui appliquent la loi Magnitski. Il n'y a pas 35 pays dans le monde qui ont des lois sur des mesures économiques spéciales. Pour ce que fait le Canada, la valeur des sanctions individuelles dépend en partie de ce que l'on peut faire de concert avec d'autres pays. Il serait beaucoup plus utile de travailler de concert avec d'autres pays, tout le monde ensemble. Si chaque pays appliquait une loi sur les mesures économiques spéciales, on pourrait dire que les 35 pays ont sanctionné tel ou tel despote au moyen de cette loi, mais ce n'est pas le cas. L'on peut toutefois dire que les 35 pays ont tous appliqué des sanctions en vertu de la loi Magnitski à tel ou tel pays, ce qui envoie un signal puissant. Le message est symbolique et puissant, et il a l'avantage d'être harmonisé dans le monde entier.

Je m'abstiendrai de répondre au sujet des différences techniques. Un avocat pourrait me contredire, et avancer qu'il y a en fait une différence, et donc je ne vais pas me prononcer. En fait, je parlais à des collègues...

Le président : Monsieur Browder, je suis désolé, je vais devoir vous interrompre. Nous avons dépassé le temps prévu pour cette partie, mais je suis certain que nous y reviendrons plus tard.

La sénatrice Boniface : Je remercie les deux témoins de leur présence. Ma première question s'adresse à Mme Kara-Murza. Le mois dernier, vous avez comparu devant le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes avec l'honorable Irwin Cotler. Ce dernier a notamment recommandé au comité que le Canada aide à internationaliser les sanctions Magnitski en élaborant une stratégie internationale plus vaste. Êtes-vous d'accord avec cette recommandation? Avez-vous des idées à ce sujet?

Mme Kara-Murza : Merci beaucoup de la question. J'aimerais dire à quel point je suis reconnaissante au gouvernement du Canada d'avoir ouvert la voie en sanctionnant

policemen and judges involved in the illegal persecution, prosecution, detainment and imprisonment of my husband. It is truly an amazing and heartwarming gesture, and it is also symbolic because it shows other people in Russia who are in similar conditions as my husband that the world sees their fight and understands their struggle.

In answer to your question: I believe that this is what Bill Browder was talking about. So many countries now have this powerful mechanism of going after human rights abusers and of doing it so effectively that, yes, such sanctions should be synchronized. It should become this global mechanism of going after them. Imagine the situation: If, say, an oligarch who stole from his own country — from Russian taxpayers, let's say, because Russia is closest to my heart. Let's say he stole from Russian taxpayers. He killed many people to hide that stolen loot, and then he has been sanctioned by Canada, let's say. But for some reason, he is not sanctioned by the European Union. So he just moves his assets — moves his money — from Canada to the European Union, and that's it. He has evaded all sanctions. The idea behind synchronizing the sanctions is to make sure they are actually punished for what they do, their assets are actually frozen, the visa bans are actually put on them and they can no longer use the privileges offered by free, democratic countries while they are abusing the rights of the citizens of their country.

I completely agree with what Mr. Browder and what Professor Cotler said at that hearing, which is that we can only make this mechanism more powerful by synchronizing it — by making it a global instrument. Thank you very much.

Senator Boniface: Thank you for your answer. Mr. Browder, just on that particular note — as Ms. Kara-Murza said, you spoke to this as well. I'm interested to know if you have done any work that would help inform us in terms of — given it is 35 countries, what's the breaking point? How much of the effort needs to be done jointly in order to push it into forcing change in some of the regimes and the actions of individuals.

Mr. Browder: Well, it is not clear, and it all depends country by country. For example, I can remember there was a situation where Duterte of the Philippines imprisoned an opposition senator. Just the discussion of possibly imposing Magnitsky sanctions on people in his regime led to all sorts of scrambling and reaction and so on and so forth without any sanctions being imposed. Then you have a situation in Myanmar. The government of Myanmar is involved in the most horrific genocide and repression, and you can sanction as many of them as you want, but they are all so isolated that it's hard to make any impact. It is really a question of how international the

les fonctionnaires, les policiers et les juges impliqués dans la persécution, la poursuite, la détention et l'emprisonnement illégaux de mon mari. C'est un geste très courageux et réconfortant, et c'est aussi un geste symbolique parce qu'il montre à d'autres personnes en Russie qui sont dans des conditions semblables à celles de mon mari que le monde voit et comprend leur combat.

En réponse à votre question, je crois que c'est ce dont parlait Bill Browder. Il y a tellement de pays qui appliquent maintenant ce puissant mécanisme de lutte contre les violations des droits de la personne et qui le font de façon si efficace que, oui, ces sanctions devraient être synchronisées. Cela devrait devenir un mécanisme mondial de poursuite. Imaginez la situation si, par exemple, un oligarque a volé son propre pays — les contribuables russes, par exemple, parce que la Russie est le pays qui me tient le plus à cœur. Disons qu'il a volé les contribuables russes. Il a tué de nombreuses personnes pour cacher son butin, puis il a été sanctionné par le Canada, disons. Mais pour une raison ou pour une autre, il n'est pas sanctionné par l'Union européenne. Il se contente donc de transférer ses avoirs — son argent — du Canada à l'Union européenne, et c'est tout. Il a évité toutes les sanctions. L'idée derrière la synchronisation des sanctions est de s'assurer que les délinquants sont réellement punis pour ce qu'ils font, que leurs actifs sont effectivement gelés, que les interdictions de visa leur sont imposées et qu'ils ne peuvent plus utiliser les priviléges offerts dans les pays libres et démocratiques, alors qu'ils violent les droits des citoyens de leur pays.

Je suis tout à fait d'accord avec ce que M. Browder et M. Cotler ont dit lors de cette audience, à savoir que nous ne pouvons rendre ce mécanisme plus puissant qu'en le synchronisant — en en faisant un instrument mondial. Merci beaucoup.

La sénatrice Boniface : Merci de votre réponse. Monsieur Browder, à ce sujet — comme Mme Kara-Murza l'a dit, vous en avez parlé également. J'aimerais savoir si vous avez fait des travaux qui nous aideraient à savoir — étant donné qu'il s'agit de 35 pays, quel est le point de rupture? Dans quelle mesure les efforts doivent-ils être déployés conjointement pour forcer le changement dans certains régimes et dans les actions des individus?

M. Browder : Ce n'est pas clair, et tout dépend du pays. Par exemple, je me souviens d'une situation où Duterte, des Philippines, avait emprisonné un sénateur de l'opposition. Le simple fait de discuter de la possibilité d'imposer des sanctions Magnitsky aux membres de son régime a mené à toutes sortes de manœuvres et de réactions, et ainsi de suite, sans qu'aucune sanction ne soit imposée. Il y a aussi la situation au Myanmar. Le gouvernement du Myanmar est partie prenante à un génocide et à la répression les plus horribles qui soient, et vous pouvez en sanctionner autant que vous le voulez, mais ces pays sont tous si isolés qu'il est difficile d'avoir un impact. Il s'agit en fait de

country is, how much money they have abroad, how much they travel abroad and how much of an effect Magnitsky sanctions have on them.

A lot of people ask me how it can be proven that Magnitsky sanctions are effective. The first response I have to that is to point out how mad Putin got when the Magnitsky Act was passed. He literally, in writing, made it his single largest foreign policy priority to repeal the Magnitsky Act. Secondly, on a more fundamental basis, it's like asking how you can prove that putting people in jail for murder will cause people to murder less. I don't know the answer to that, but I can guarantee you it is better to put people in jail for murder than to let them murder with impunity. The same thing is true with human right abuses and kleptocracy. It's hard to study because we don't have a control group of people we don't sanction versus people we do, proving a scientific outcome. It's just a matter of simple logic that if you prick the bubble of impunity by creating consequences, it will have a better impact than not doing anything.

I think I'm going over time.

The Chair: You are, in fact, but that's okay. We'll come back to some of these points.

Senator Greene: Thank you both for being here. I think you are two of the most courageous people I've known.

All of us who are interested in international justice, the pursuit of international justice and the widening and deepening of international justice were no doubt disappointed with President Biden's decision not to pursue Khashoggi's killers to the extent they could be. Has this decision impacted you at all in your pursuit of international justice? Does it mean that if the United States, which could well be or is thought of in many quarters as a leader in this field — it is certainly part of their Constitution — if they don't come across on a killing like this, then what hope is there?

Mr. Browder: I can start if you want. What I would say is that this has always been the big sort of elephant in the room in relation to our work on Magnitsky sanctions. There has always been the question is there a head of state who is too important or too much of an ally? Are there countries that are, quote, "good human rights abusers" versus the "bad human rights abusers"?

savoir dans quelle mesure le pays est actif à l'échelle internationale, combien d'argent ses ressortissants possèdent à l'étranger, dans quelle mesure ils voyagent à l'étranger et quel effet les sanctions Magnitski auraient sur eux.

Beaucoup de gens me demandent comment on peut prouver que les sanctions de la loi Magnitski sont efficaces. La première réponse que j'ai à donner à cela, c'est de souligner à quel point Poutine s'est fâché lorsque la loi Magnitski a été adoptée. Il a littéralement, par écrit, fait de l'abrogation de la loi Magnitski sa principale priorité en matière de politique étrangère. Deuxièmement, sur une base plus fondamentale, c'est comme demander comment on peut prouver que le fait d'envoyer des gens en prison pour meurtre va réduire le nombre de meurtres. Je ne connais pas la réponse à cette question, mais je peux vous garantir qu'il vaut mieux mettre les gens en prison pour meurtre que de les laisser assassiner impunément. Il en va de même pour les violations des droits de la personne et la kleptocratie. C'est difficile à étudier parce que nous n'avons pas un groupe témoin de gens que nous ne sanctionnons pas par rapport à ceux que nous sanctionnons, ce qui prouverait un résultat scientifique. C'est une simple question de logique; si vous vous attaquez à l'impunité en imposant des conséquences aux délinquants, l'impact sera plus grand que celui de l'inaction.

Je pense que j'ai dépassé le temps qui m'était alloué.

Le président : En effet, mais ça va. Nous reviendrons sur certains de ces points.

Le sénateur Greene : Merci à vous deux d'être ici. Je pense que vous êtes deux des personnes les plus courageuses que j'ai connues.

Tous ceux d'entre nous qui s'intéressent à la justice internationale, à sa poursuite, à son élargissement et à son approfondissement, ont sans doute été déçus de la décision du président Biden de ne pas poursuivre les assassins de Khashoggi dans toute la mesure du possible. Cette décision vous a-t-elle influencé dans votre quête de justice internationale? Est-ce que cela veut dire que si les États-Unis, qui pourraient bien être ou sont perçus dans de nombreux milieux comme un chef de file dans ce domaine — cela fait certainement partie de leur constitution —, n'agissent pas dans le cas d'une tuerie comme celle-ci, il n'y a pas d'espoir possible?

Mr. Browder : Je peux commencer si vous voulez. Ce que je dirais, c'est que cela a toujours été une sorte d'éléphant dans la pièce en ce qui concerne les sanctions de la loi Magnitski. On s'est toujours demandé s'il pouvait y avoir un chef d'État trop important ou trop allié. Y a-t-il des pays qui sont, et j'utilise ici les guillemets, « de bons pays qui violent les droits de la personne » par opposition à « de mauvais pays qui violent les droits de la personne »?

I think we have seen that play itself out for us in real time in the last week when Mohammed bin Salman, the Crown Prince of Saudi Arabia, who is effectively on tape supervising the murder of a journalist who criticized him — not just the murder but the dismemberment of that journalist. He has now been, according to the State Department, given immunity from prosecution in the United States. On top of that, and we should not forget that there was a request in the United States from the two leading members of the Senate Foreign Relations Committee to sanction Mohammed bin Salman. This was not a partisan issue. It was bipartisan — the ranking member and the chairman. This was during the Trump administration where they basically defied the law and didn't respond to that request for sanctioning, which is written into the Global Magnitsky Act, where if the two leading committee members make the request, the government has a duty to respond.

This is a fundamental problem. I don't think it means the whole thing is flawed. I think it means that there is a big flaw that hangs over our head. But it is just as powerful to sanction the next guy and the next guy down after that and maybe the next woman and the next guy.

I can tell you about the Saudi Arabian situation. I can remember when the sanctions were being considered — by the way, Canada and the United States have sanctioned 19 of the killers of Jamal Khashoggi. But I can remember when that was going on, before the sanctions came out, I was getting panicked calls from people in Saudi Arabia who were under the misimpression that I had something to do with creating sanctions lists, desperately trying to stay off the sanctions list. Of course, I have nothing to do with the creation of Saudi sanctions lists. But the fact that I was getting these calls and the fact there was such concern means that the people who get sanctioned are just the direct hit, but the fact that everyone else is concerned about it tells you something about how important this is, because it evens the scales. It creates a feeling of concern, of terror, among those people who are involved in bad things that think they might be next.

So we shouldn't lose hope because of one terrible precedent. But I do agree with you wholeheartedly. I guess if you pump a lot of oil, you can murder and dismember whoever you want and there is not going to be any consequence.

The Chair: Thank you. We are out of time on that segment as well.

[*Translation*]

Senator Gerba: I would like to thank our brilliant witnesses for their testimony, their presentations and the information that they have provided.

Nous avons assisté à cela en temps réel au cours de la dernière semaine, lorsque Mohammed bin Salman, le prince héritier de l'Arabie saoudite, qui a été enregistré en train d'organiser le meurtre d'un journaliste qui l'avait critiqué — pas seulement le meurtre, mais le démembrement de ce journaliste. Selon le Département d'État, il bénéficie maintenant de l'immunité contre toute poursuite aux États-Unis. De plus, il ne faut pas oublier que les deux principaux membres du Comité sénatorial des relations étrangères ont demandé aux États-Unis de sanctionner Mohammed bin Salman. Ce n'était pas une question partisane. C'était un dossier bipartite — le membre le plus important et le président. Cela s'est passé sous l'administration Trump, et le gouvernement d'alors a essentiellement défié la loi et n'a pas répondu à cette demande de sanction, qui est inscrite dans la Global Magnitsky Act, en vertu de laquelle, dans le cas d'une demande des deux principaux membres du comité, le gouvernement a le devoir d'y donner suite.

C'est un problème fondamental. Je ne pense pas que cela signifie que l'ensemble de la loi est imparfait, mais je pense que cela veut dire qu'il comporte une lacune majeure. La loi pourrait toutefois être assez solide pour permettre de sanctionner le prochain ou la prochaine délinquante, et ainsi de suite.

Je peux vous parler de la situation en Arabie saoudite. Je me souviens du moment où des sanctions étaient envisagées. Soit dit en passant, le Canada et les États-Unis ont sanctionné 19 des meurtriers de Jamal Khashoggi. Mais je me souviens de ce qui s'est passé avant que les sanctions ne soient imposées. Je recevais des appels paniqués de gens en Arabie saoudite qui avaient l'impression, à tort, que j'avais quelque chose à voir avec la création de listes de sanctions, et qui tentaient désespérément de ne pas figurer sur ces listes. Bien sûr, je n'ai rien à voir avec la création de listes de sanctions saoudiennes. Mais le fait que je reçoive ces appels et que les gens soient si préoccupés signifie que les gens qui sont sanctionnés ne sont que la cible directe, mais le fait que tout le monde s'en préoccupe vous en dit long sur l'importance de cette question, parce qu'elle joue son rôle. Elle crée un sentiment d'inquiétude, de terreur chez les gens qui sont impliqués dans des combines malhonnêtes et qui pensent qu'ils pourraient être les prochains.

Nous ne devrions donc pas perdre espoir à cause d'un terrible précédent. Mais je suis entièrement d'accord avec vous. Je suppose que si vous possédez et exploitez beaucoup de pétrole, vous pouvez tuer et démembrer qui vous voulez et il n'y aura aucune conséquence.

Le président : Merci. Nous n'avons plus de temps pour ce segment également.

[*Français*]

La sénatrice Gerba : Je salue les propos, les présentations et les informations qui sont données par nos brillants témoins.

Ms. Kara-Murza, we are relieved to hear that your life is not being threatened and that you feel you are luckier than others; it's most reassuring.

My question is for Ms. Browder. In an interview you gave recently to the *The Globe and Mail* newspaper, you stated that Canada does not have the means to investigate cases of money laundering. You even said that we don't have the resources to enforce the Sergei Magnitsky Law. Can you explain to us on what your opinion is based? What resources should Canada have at its disposal to enforce the law?

[English]

Mr. Browder: Thank you for that question. Let me start with the Magnitsky law because there are two different issues. There is the Magnitsky law, and then there is money laundering. On the Magnitsky law, I believe that the financial resources of Global Affairs Canada should be significantly increased so that there is a very big group of people in the department who specialize in reviewing sanctions proposals, whose job it is to review sanctions proposals, who can come up with methodologies, communications and systems to do this which is far greater than what exists there today.

I don't think we are talking about a huge amount of money. I think we are talking about a few million Canadian dollars versus zero or some much smaller amount than that.

But there is one other thing which I think is important, and I think you will all agree with me on this, which is there has to be some type of parliamentary oversight over the government's action or inaction in implementing the Magnitsky Act.

We foresaw this problem in the United States when I was involved in drafting the U.S. Magnitsky Act. We input a provision into the U.S. Magnitsky Act that was called the congressional trigger. This provision said that if certain members of certain congressional panels are to make requests for people to be sanctioned — and those certain members would be the chairman and ranking member of a number of different key Senate or House committees, then the government — the State Department — would have four months to either give a positive or negative response. That was called the congressional trigger.

Something like that needs to be input and imposed in Canada. There needs to be some type of parliamentary trigger. How that gets defined is up to you, but there has to be some type of parliamentary oversight, Senate trigger, House of Commons

Madame Kara-Murza, nous sommes rassurés de savoir que votre vie n'est pas en danger et que vous vous sentez un peu mieux que les autres; c'est rassurant d'entendre cela.

Ma question s'adresse à M. Browder. Vous avez indiqué dans une récente entrevue au journal *The Globe and Mail* que le Canada n'a pas les moyens d'enquêter sur le blanchiment d'argent. Vous avez même ajouté que nous n'avons pas les moyens d'appliquer la Loi de Sergueï Magnitski. Pouvez-vous nous donner un peu plus de précisions sur ce point de vue? De quels moyens le Canada devrait-il se doter pour assurer l'application de cette loi?

[Traduction]

M. Browder : Je vous remercie de cette question. Permettez-moi de commencer par la loi Magnitski, car nous parlons ici de deux choses différentes. Il y a la loi Magnitski, puis il y a le blanchiment d'argent. En ce qui concerne la loi Magnitski, je crois qu'il faudrait augmenter considérablement les ressources financières d'Affaires mondiales Canada afin qu'il y ait au sein du ministère un très grand groupe de personnes qui se spécialisent dans l'examen des propositions de sanctions, dont le travail consiste à examiner les propositions de sanctions, à trouver des méthodologies, des moyens de communication et des systèmes pour y arriver, ce qui est beaucoup plus que ce qui existe aujourd'hui.

Je ne pense pas qu'il s'agisse d'une somme énorme. Je pense que nous parlons de quelques millions de dollars canadiens par rapport à zéro ou un montant beaucoup plus petit que cela.

Il y a toutefois une autre chose qui, à mon avis, est importante, et je pense que vous serez tous d'accord avec moi là-dessus, à savoir qu'il doit y avoir un suivi parlementaire sur l'action ou l'inaction du gouvernement dans la mise en œuvre de la loi Magnitski.

Nous avions prévu ce problème aux États-Unis lorsque j'ai participé à la rédaction de la loi Magnitski américaine. Nous avons intégré une disposition à la loi Magnitski des États-Unis qu'on appelait le déclencheur d'intervention du Congrès. En vertu de cette disposition, si certains membres de comités du Congrès devaient demander que des gens soient sanctionnés — et ces membres seraient le président et le membre le plus important d'un certain nombre de comités clés du Sénat ou de la Chambre —, alors le gouvernement — le département d'État — aurait quatre mois pour donner une réponse positive ou négative. C'était ce qu'on appelait le déclencheur d'intervention du Congrès.

Il faudrait prévoir une disposition de ce genre au Canada. Il doit y avoir une sorte de déclencheur d'intervention parlementaire. C'est à vous de déterminer comment cette disposition sera définie, mais il doit y avoir une certaine forme

trigger so that however you define it the government has to respond. They can say, “no.” They can say for any reason “no,” but they have to respond.

Right now it is a black box. People send applications in, members of Parliament make requests and nothing happens. There is no response. There’s no “yes,” there’s no “no,” there are no reasons.

This is probably the single most important thing that could come out of the review you are doing right now is some type of measure in the law which gives you, as people whose job it is to oversee the government, an ability to oversee this particular measure.

The second thing, which is not as important because this can easily be bypassed, but it is important to have anyways, is a requirement that once a year the government writes a report on what they have achieved, what they haven’t achieved, et cetera, on the implementation of the Magnitsky Act.

Again, they could write anything they want in reports, and we have all read reports that are full of words that don’t mean anything. But just the forcing of the government to write a report focuses everyone’s mind on what they have and haven’t achieved.

I have probably run out of time on the money laundering question.

The Chair: You must be watching the clock better than I am, Mr. Browder.

Thank you, senator, for that question. I think it is a very good one.

We have heard from earlier witnesses that certain millions of dollars have been devoted to establishing a specific sanctions bureau within Global Affairs Canada. I think that would align with your thinking. Of course, the fact we are doing this review was actually in response to something that was baked into the legislation — that there would be a five-year review. So things can be put into recommendations that we would then offer up to the government at the end of this particular review. Thank you for the question, senator, and your response, Mr. Browder. That was a very important one in my view.

Senator Coyle: Thank you, very much, Mr. Browder, for being with us today and for starting this. I’m very sorry for the loss of your friend and colleague, Mr. Magnitsky. Thank you also to Ms. Kara-Murza for being with us today. I do hope that your husband will be released and not experience much more

de suivi parlementaire, un déclencheur d’intervention au Sénat, un déclencheur d’intervention à la Chambre des communes, de sorte que, peu importe la façon dont vous définissez cette disposition, le gouvernement doit réagir. Il peut décider de ne pas sanctionner, pour quelque raison que ce soit, mais il doit réagir.

À l’heure actuelle, c’est une boîte noire. Les gens envoient des demandes, les députés en font autant, et rien ne se passe. Il n’y a pas de réponse. Il n’y a pas de « oui », il n’y a pas de « non », aucune raison n’est donnée.

C’est probablement la chose la plus importante qui pourrait ressortir de l’examen que vous êtes en train de faire, à savoir que c’est une mesure législative qui vous donne, en tant que personnes chargées de surveiller le gouvernement, la capacité d’assurer le suivi de cette mesure particulière.

La deuxième chose, qui n’est pas aussi importante parce qu’elle peut facilement être contournée, mais qui est tout de même importante, c’est l’obligation, une fois par année, que le gouvernement rédige un rapport sur ce qu’il a accompli, ce qu’il n’a pas accompli, et ainsi de suite, en ce qui a trait à la mise en œuvre de la loi Magnitski.

Encore une fois, on peut écrire tout ce qu’on veut dans des rapports, et nous avons tous déjà lu des rapports remplis de mots qui ne veulent rien dire, mais le simple fait de forcer le gouvernement à rédiger un rapport attire l’attention de tout le monde sur ce qu’il a accompli et ce qu’il n’a pas accompli.

J’ai probablement épuisé mon temps de parole sur la question du blanchiment d’argent.

Le président : Vous devez surveiller l’horloge mieux que moi, monsieur Browder.

Je vous remercie, sénateur, de cette question. Je pense que c’est une très bonne idée.

Des témoins précédents nous ont dit que des millions de dollars avaient été consacrés à la création d’un bureau des sanctions au sein d’Affaires mondiales Canada. Je pense que cela correspond à votre raisonnement. Bien sûr, le fait que nous procédions à cet examen faisait suite à une disposition inscrite dans la loi, à savoir qu’il y aurait un examen quinquennal. Nous pouvons donc formuler des recommandations que nous présenterons au gouvernement à la fin de cet examen. Je vous remercie de votre question, sénateur, et de votre réponse, monsieur Browder. À mon avis, c’était une question très importante.

La sénatrice Coyle : Merci beaucoup, monsieur Browder, d’être avec nous aujourd’hui et d’avoir lancé ce débat. Je suis désolé de la perte de votre ami et collègue, M. Magnitski. Je remercie également Mme Kara-Murza d’être parmi nous aujourd’hui. J’espère que votre mari sera libéré et qu’il ne subira

trauma. Of course, we all hope that these sanctions and actions that we are talking about here today will have deeper effects than what they currently have had. I think it is wonderful, and we shouldn't underestimate the importance of the bolstering effect that they are having for civil society and also the fear factor for those who might be considering committing human rights abuses, et cetera.

What I would like to understand from both of you are the impacts beyond what we have discussed here today. You have talked about the importance of the synchronicity, the global phenomenon, the countries working together and how powerful that can be. Are there some countries who are within those 35 who are doing it better and from whom we could learn? These are important measures. I'm not questioning that at all. Are there other things that are on both of your minds that we might need to do to take it to another step to really push for the kinds of impacts that we want? We want to see change. We don't want these human rights abuses. We don't want the war in Ukraine to continue. I would like to open it up and hear what you have to say, either or both of you.

Mr. Browder: The 1,800-pound gorilla in the room is the United States when it comes to this. Why is the United States so powerful? It's one specific reason. If they see that somebody is violating or evading sanctions, if a financial institution has done business with a sanctioned individual, the U.S. Department of Justice will go after that institution and fine them. For example, there was a Swiss subsidiary of a French bank that was doing business with, I think, Sudan and Iran when they were on the U.S. sanctions list. That bank was fined and prosecuted and had to pay, I think, \$8 billion. That was a huge amount of money. However, in a case where someone has been sanctioned and somebody has violated sanctions and is somehow connected to a Canadian institution, if that kind of law enforcement were applied, in other words, if there were real pain not just for the sanctioned individual but to the financial institution or corporation that does business with a sanctioned individual, then you could end up with a much stronger sanctions regime.

There are Canadian companies that have done business with sanctioned individuals, and they might be still doing business with sanctioned individuals. I won't name names out of respect; I don't think we are supposed to do that here. But if the Canadian law enforcement agencies or the Canadian government were to impose fines or prosecutions against companies and institutions who are doing business with sanctioned individuals, then people would start getting scared of being on the Canadian sanctions list as well, and that will have an outsized effect. It doesn't have to be across the board. All you have to do is one or two of these

pas d'autres traumatismes. Bien sûr, nous espérons tous que les sanctions et les mesures dont nous parlons aujourd'hui auront des effets plus profonds que ceux qu'elles ont déjà eus. Je pense que c'est merveilleux, et nous ne devrions pas sous-estimer l'importance de l'effet de renforcement qu'elles ont pour la société civile et aussi le facteur de peur pour ceux qui pourraient envisager de commettre des violations des droits de la personne, et ainsi de suite.

Ce que j'aimerais comprendre de vous deux, ce sont les répercussions qui vont au-delà de ce dont nous avons discuté ici aujourd'hui. Vous avez parlé de l'importance de la synchronicité, du phénomène mondial, de la collaboration des pays et de la puissance que cela peut avoir. Y a-t-il certains des 35 pays qui réussissent mieux dont nous pourrions nous inspirer? Ce sont des mesures importantes. Je ne remets pas du tout cela en question. Y a-t-il d'autres choses qui vous viennent à l'esprit à tous les deux et que nous devrions peut-être faire pour passer à une autre étape afin de vraiment obtenir le genre de répercussions que nous voulons? Nous voulons des changements. Nous ne voulons pas de ces violations des droits de la personne. Nous ne voulons pas que la guerre en Ukraine se poursuive. J'aimerais ouvrir la discussion et entendre ce que vous avez à dire, l'un ou l'autre, ou les deux.

M. Browder : Le gorille de 1 800 livres dans la pièce s'appelle États-Unis. Pourquoi les États-Unis sont-ils si puissants? Eh bien, il y a une bonne raison à cela. Si les Américains constatent que quelqu'un enfreint les sanctions ou y échappe, s'ils découvrent qu'une institution financière a fait affaire avec une personne sanctionnée, leur département de la Justice se retourne contre l'institution et la met à l'amende. Par exemple, je crois qu'une filiale suisse d'une banque française faisait affaire avec le Soudan et l'Iran à l'époque où les deux pays figuraient sur la liste des sanctions américaines. Cette banque a été mise à l'amende, a fait l'objet de poursuites et a dû payer quelque chose comme 8 milliards de dollars, une somme énorme. Ainsi, si le Canada appliquait la loi de la même façon à une entité qui, travaillant avec une institution financière canadienne, aurait enfreint les sanctions imposées — autrement, dit s'il y avait de véritables conséquences non seulement pour l'entité sanctionnée, mais aussi pour l'institution financière ou l'entreprise ayant fait affaire avec elle — le régime de sanctions s'en trouverait très nettement renforcé.

Des entreprises canadiennes ont fait affaire avec des personnes sanctionnées, et il se peut qu'elles continuent. Je ne les citerai pas par respect, et je ne pense pas que nous soyons censés faire cela ici. Quoi qu'il en soit, si les organismes canadiens d'application de la loi ou le gouvernement canadien imposaient des amendes ou entamaient des poursuites contre des entreprises et des institutions faisant affaire avec des personnes sanctionnées, les gens commenceraient à avoir peur de figurer sur la liste des sanctions canadiennes, et l'effet serait démultiplié. Il n'est pas nécessaire que ce soit généralisé. Il suffit

prosecutions and everyone will say, oh my, Canada is serious about this.

Ms. Kara-Murza: To add to what Mr. Browder said, the Magnitsky legislation allows you to freeze assets, money and bank accounts. We are talking about the bank accounts of people who have stolen this money. This money has never been theirs. They have been stealing from the Russian taxpayers for over two decades, if we are talking about Russia.

If we are talking about the war in Ukraine, of course, we need to do everything we can, all of us together, to bring the end of this war closer. But what's going to happen after the war ends? Russia will need to pay reparations, of course, because Ukraine has been half destroyed. You can do that with those frozen assets, with those frozen bank accounts of people who never actually had the right to that money in the first place. You are not going to take someone's money that doesn't belong to you, these people would be sanctioned for having launched a war of aggression against Ukraine, for stealing money from Russian taxpayers and for breaking international law. That money can be later used for reparations after the war finally ends.

Of course, there is this slight fatigue that sets in. Many countries have been helping Ukraine, as they should, of course, and this is very admirable. Everything that Canada has been doing to help Ukraine, providing arms and humanitarian aid and everything else. But populations in these countries are beginning to ask how much longer can we support this. Financially, I understand this must be a very big burden on countries that have been helping Ukraine.

The Chair: I'm sorry to interrupt you, Ms. Kara-Murza. We are out of time on that segment. Allow me one observation. You raised a very important point about the repurposing of frozen assets. In fact, the last Budget Implementation Act that was passed by Parliament did have a provision for just that. The trick, of course, will be in its implementation. If I understand correctly, we are probably the first country to go down that path. That would also involve government-to-government consultations with our allies. That's just an observation on my part.

Senator Richards: Thank you to our witnesses for being here. It is an honour to meet you and listen to you. My question is very quick, and it has been asked in other ways. It is for Ms. Kara-Murza.

All dictatorships sooner or later implode from within, and we never know when it's going to happen, but sooner or later they do, no matter what dictatorship it is. Within Russia itself, beyond the sanctions that are hurting the oligarchs, within the population, I don't think they support the war in Ukraine. I don't think probably many of them support Putin. Am I wrong on that?

d'intenter une ou deux poursuites et tout le monde dira que le Canada est sérieux à ce sujet.

Mme Kara-Murza : Pour ajouter à ce que M. Browder vient de dire, je dirais que la loi Magnitski permet de geler des actifs, de l'argent et des comptes bancaires. On parle de comptes bancaires qui renferment de l'argent ayant été volé par les titulaires des comptes. Cet argent n'a jamais été le leur. En Russie, ce sont des gens qui volent les contribuables russes depuis plus de vingt ans.

Pour ce qui est de la guerre en Ukraine, nous devons bien sûr faire tout ce que nous pouvons, tous ensemble, pour que cette guerre se termine. Mais qu'arrivera-t-il après la fin de la guerre? La Russie devra évidemment payer des réparations parce que l'Ukraine aura été à moitié détruite. Il sera possible de le faire avec les avoirs gelés, avec les comptes bancaires gelés de gens qui n'ont jamais eu droit à cet argent. On ne prend pas l'argent des autres, de l'argent qu'on ne possède pas, et ces gens doivent être sanctionnés pour avoir lancé une guerre d'agression contre l'Ukraine, pour avoir volé de l'argent aux contribuables russes et pour avoir enfreint le droit international. Cet argent pourra servir plus tard pour payer les réparations après la fin de la guerre.

Il est certain qu'on constate une légère fatigue qui s'installe. De nombreux pays ont aidé l'Ukraine, comme il se doit, ce qui est tout à fait admirable. Le Canada a aidé l'Ukraine en lui fournissant notamment des armes et de l'aide humanitaire. Il reste que les populations de ces pays commencent à se demander combien de temps encore nous pourrons soutenir ce rythme. Sur le plan financier, je comprends que cela doit être un très lourd fardeau pour les pays qui aident l'Ukraine.

Le président : Je suis désolé de vous interrompre, madame Kara-Murza, mais nous n'avons plus de temps pour ce segment. Permettez-moi une remarque. Vous avez soulevé un point très important au sujet de la reconversion des actifs gelés. En fait, la dernière Loi d'exécution du budget qui a été adoptée par le Parlement contenait une disposition à cet effet. Le hic réside bien sûr dans sa mise en œuvre. Si je comprends bien, nous sommes probablement le premier pays à s'engager dans cette voie. Cela suppose également des consultations de gouvernement à gouvernement avec nos alliés. Ce n'était qu'une observation de ma part.

Le sénateur Richards : Je remercie nos témoins de leur présence. C'est un honneur de vous rencontrer et de vous écouter. Ma question sera très brève et elle a d'ailleurs été posée d'autres façons. Elle s'adresse à Mme Kara-Murza.

Tôt ou tard, toutes les dictatures implosent et l'on ne sait jamais quand cela va se produire, mais tôt ou tard, elles implosent, quelle que soit la dictature. En Russie, en plus des sanctions qui nuisent aux oligarques, je ne pense pas que la population appuie la guerre en Ukraine. Je ne pense pas que les Russes soient nombreux à appuyer Poutine. Est-ce que je me trompe?

Ms. Kara-Murza: Thank you very much for this important question. It is difficult to assess the state of mind of the Russian population in the absence of free media, freedom of speech, freedom of assembly, freedom of association, free and fair elections and all the other fundamental freedoms that the Russian population has been deprived of.

What we can rely on is the number of protesters. All those thousands of Russians. I mentioned that over 19,500 people have been arbitrarily detained since the beginning of the war. All of these people who go out in the street knowing quite well that they can be sent to prison for 15 years just for standing in the street with a blank sheet of paper or for making a post online that says they do not support the war. They show much better the state of mind of the Russian population. They do not support the war. There is this part of the Russian population that is prepared to go to these grave risks and they end up in prison, they end up in psychiatric hospitals and they end up tortured. There is a majority of the Russian population that has brainwashed for over 19 years. The last independent television channel was closed in Russia in 2003. That's 19 years of propaganda.

Also, the last free but not fair, according to international organizations, election in Russia took place in 2003. That's 19 years of stolen elections.

When we talk about the majority of the Russian population, how can we assess? Have they been brainwashed, and they don't understand what is happening in Ukraine, what the Russian army is doing there? Maybe they're scared into silence by watching all those who do get arrested, do get tortured, do get sent to prison.

My husband is facing up to 24 years for high treason. Of course, the authorities want to show, by his case and other cases, what will happen to those who dare oppose the regime.

I believe that using Magnitsky sanctions — to return to the topic of our conversation here today — sends a very powerful signal to that part of the population that understands what's going on, that the democratic world sees a difference between the people and the regime that has been oppressing the said people, between people who do go to great risks to oppose the regime and those officials and oligarchs who have been stealing money from these people and murdering these people and sending them to prison.

I believe that the situation in Russia can change overnight, as history shows. I believe that it is crucially important to preserve, maintain, build small bridges with at least that part of Russian civil society that continues protesting against all odds, because they are going to be the ones rebuilding the country from scratch when the regime collapses. If we want a different Russia, we

Mme Kara-Murza : Merci beaucoup pour cette question importante. Il est difficile d'évaluer l'état d'esprit de la population russe en l'absence de liberté dans les médias, de liberté d'expression, de liberté d'assemblée, de liberté d'association, d'élections libres et équitables et de toutes les autres libertés fondamentales dont la population russe a été privée.

Nous pouvons nous fonder sur le nombre de manifestants, sur tous ces milliers de Russes. J'ai mentionné que plus de 19 500 personnes ont été détenues arbitrairement après le début de la guerre. Tous ces gens se promènent dans la rue en sachant très bien qu'ils risquent 15 ans d'emprisonnement simplement pour avoir arboré une feuille de papier vierge dans la rue ou pour avoir publié en ligne un message disant qu'ils n'appuient pas la guerre. Ces gens sont beaucoup plus représentatifs de l'état d'esprit de la population russe. Ils n'appuient pas la guerre. Il y a donc toute cette partie de la population russe qui est prête à courir de graves risques et qui se retrouve en prison, dans des hôpitaux psychiatriques et dans les salles de torture. La majorité de la population russe subit un lavage de cerveau depuis plus de 19 ans. La dernière chaîne de télévision indépendante russe a été fermée en 2003. Depuis, il y a eu 19 ans de propagande.

De plus, selon les organisations internationales, la dernière élection libre, mais inique, en Russie remonte à 2003. Ce fait 19 années d'élections volées.

Quand on parle de la majorité de la population russe, comment l'évaluer? S'agit-il de gens ayant subi un lavage de cerveau et ne comprenant pas ce qui se passe en Ukraine ni ce que fait l'armée russe là-bas? Peut-être que beaucoup gardent le silence par peur de subir le même sort que tous ceux qui sont arrêtés, torturés et envoyés en prison.

Mon mari est possible de 24 ans d'emprisonnement pour haute trahison. Il est évident que les autorités veulent le brandir en exemple, comme d'autres, pour montrer ce qui arrivera à ceux qui osent s'opposer au régime.

Je crois que le recours aux sanctions de la loi Magnitski — pour revenir au thème de notre conversation d'aujourd'hui — envoie un signal très puissant à cette partie de la population qui comprend ce qui se passe, que le monde démocratique voit une différence entre le peuple et le régime qui l'opprime, entre les gens qui prennent de grands risques pour s'opposer au régime et les fonctionnaires et oligarques qui leur volent de l'argent, qui les assassinent et les envoient en prison.

Je crois que la situation en Russie pourrait basculer du jour au lendemain, comme l'histoire l'a montré. Il est, selon moi, d'une importance cruciale de jeter et de maintenir des passerelles avec cette partie au moins de la société civile russe qui continue de manifester contre vents et marées, parce que ce sont ces gens qui vont reconstruire le pays à partir de zéro après que le régime en

need to make sure that the part of Russian civil society that opposes the regime and wants a different future, can actually survive somehow.

We need to preserve those bridges with them, help them and show solidarity with them. Thank you very much.

Senator Richards: Thank you very much.

Senator Busson: I want to first echo the comments of my colleagues and applaud the personal courage and dedication of both of you in coming forward and advocating on this front and literally making this your life's work, if I've heard it correctly. It is no small thing.

I want to get each person's comments. It was touched on before by both of you. It was a comment about coordination.

I'm wondering if you could comment on whether or not it would be helpful in the big picture for all of the countries that are involved in Magnitsky sanctions to formalize and coordinate not just their work but, perhaps, associate more closely in some kind of congress or association to more effectively put together the effect of the Magnitsky sanctions on certain actors. I'm specifically thinking of Russia and others, but I'd like to get your comments on that.

Mr. Browder: Thank you for that excellent question. The only time we've seen all the countries act in unison against human rights violators, using Magnitsky or Magnitsky-like sanctions, has been the sanctions against four Chinese officials involved in the concentration camps for the Uighur minority. That was a situation where Canada, the United Kingdom, the U.S. and the EU all worked together on that thing.

It's an extremely powerful measure. The reason it's so powerful, as we've said before, is that you basically get shut out of the whole world when you get on everybody's Magnitsky list at the same time.

However, that was a one-off. It was based on an extreme situation. By the way, four people being sanctioned for 2 million to 3 million people in concentration camps is still woefully inadequate, but at least it was done all together and was very symbolic.

There doesn't exist a coordinating body. We don't want to end up in a situation where we've got to get agreement from everybody to put someone on a Magnitsky list, because it will all grind to a halt the way all multilateral organizations work, but there needs to be a coordinating body.

place se sera effondré. Si nous voulons une Russie différente, nous devons nous assurer que la partie de la société civile russe qui s'oppose au régime et qui veut un avenir différent puisse survivre d'une façon ou d'une autre.

Il faut préserver ces passerelles dont je parlais et être solidaires avec eux. Merci beaucoup.

Le sénateur Richards : Merci beaucoup.

La sénatrice Busson : Je tiens d'abord à faire écho aux commentaires de mes collègues et à vous féliciter du courage et du dévouement dont vous avez tous deux fait preuve en intervenant sur ce front et en faisant en sorte que cela soit à toutes fins utiles le but d'une vie, si j'ai bien compris. Ce n'est pas rien.

Je vais vous demander à tous deux de réagir sur un aspect dont vous avez déjà tous deux parlé, soit la coordination.

Pourriez-vous nous dire s'il serait généralement utile que les pays ayant adhéré aux sanctions de la loi Magnitski officialisent et coordonnent leurs actions, et peut-être aussi se regroupent ou adhèrent à une association quelconque en vue de mieux cerner l'effet des sanctions Magnitski sur certains acteurs, en particulier la Russie, mais également d'autres pays. J'aimerais entendre votre avis.

M. Browder : Je vous remercie de cette excellente question. La seule fois où nous avons vu tous les pays agir à l'unisson à l'égard d'auteurs de violations contre les droits de la personne, par le biais de sanctions semblables à celles de la loi Magnitski, remonte à l'époque où des sanctions ont été prises contre quatre responsables chinois impliqués dans les camps de concentration de la minorité ouïghoure. Le Canada, le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Union européenne avaient travaillé de concert sur ce dossier.

C'est une mesure extrêmement forte parce que, comme nous l'avons déjà dit, elle consiste essentiellement à exclure les personnes et entités figurant sur les listes Magnitski de divers pays.

Cependant, il s'est agi d'un cas unique cette fois à l'occasion d'une situation extrême. Soit dit en passant, quatre personnes seulement condamnées pour l'incarcération de deux ou trois millions de personnes dans des camps de concentration, demeure terriblement insuffisant, mais la mesure a été prise collectivement et ce qui était très symbolique.

Il n'existe pas d'organisme de coordination. Nous ne voulons pas nous retrouver dans une situation où nous devrons obtenir l'accord de tout le monde pour inscrire quelqu'un sur une liste Magnitski, parce que cela paralyserait toutes les organisations multilatérales, mais un organisme de coordination est nécessaire.

For example, the case of the Kara-Murza family. Evgenia Kara-Murza and I have gone around the world meeting with officials and members of Parliament in all the places with Magnitsky Acts to say, "Please sanction the people who are persecuting her husband, Vladimir Kara-Murza," the man who I would say is coequal in getting the Magnitsky Act passed. The man who tried and succeeded in getting Magnitsky Acts passed all over the world is now a big victim, and the Magnitsky Act needs to be used for him.

We have gone to all these different countries. Everyone is highly sympathetic. Vladimir Kara-Murza is respected and loved everywhere. So far, Canada has acted first, which is wonderful.

Everybody says, "What is everyone else doing?" I go to the United States, and they ask, "Who do we speak to in Canada?" I go to the U.K., and they say, "Well, we need to get our act together."

It would be great if such a thing existed. It's a natural thing, as your question suggests. You could put in your recommendations from this review that Global Affairs Canada should have a team of people whose specific job it is to coordinate, reach out to and find their counterparts in other governments to specifically try to conform. This would also require Canada adding more people to the Canadian Magnitsky list to conform with other countries that have already done it, but those are two separate issues.

The Chair: Ms. Kara-Murza, did you want to respond to that as well?

Ms. Kara-Murza: I would say I completely agree with Mr. Browder. This is something that needs a lot more work.

The Magnitsky legislation is very new. No one has ever done anything of the sort. We are at the beginning of a very long and productive story, I believe, but we will learn as we go.

I believe that such a body would be very helpful. Thank you very much, Mr. Browder.

The Chair: Thank you. I'd like to follow up on this exchange. I think it's quite important.

Ms. Kara-Murza, you mentioned earlier this need for synchronizing and working together. We've heard some recommendations that you both have made.

I would say that from my perspective and as a former government official involved in much of this, the amount of consultation that has taken place since February 24, certainly

Prenons, par exemple, le cas de la famille Kara-Murza. Evgenia Kara-Murza et moi avons fait le tour du monde pour rencontrer des fonctionnaires et des députés dans tous les pays appliquant le modèle Magnitski afin de leur demander de sanctionner les personnes qui persécutent son mari, Vladimir Kara-Murza, l'homme que je mettrais sur le même pied que Magnitski pour ce qui est de la mise en œuvre de la loi épicène. C'est lui qui a essayé de faire adopter les lois Magnitski partout dans le monde, et qui a réussi. Mais le voilà terriblement victime de son action, et il faut maintenant évoquer la loi Magnitski pour le défendre.

Nous avons fait le tour des pays. Tout le monde est très sympathique. Vladimir Kara-Murza est respecté et aimé partout. Jusqu'à maintenant, le Canada est le premier à avoir agi, ce qui est merveilleux.

Tout le monde se demande : « Que font les autres? » Aux États-Unis, on me demande : « À qui doit-on s'adresser au Canada? » Au Royaume-Uni, on me dit : « Eh bien, nous devons nous organiser. »

Ce serait formidable si une telle chose existait. C'est naturel, comme votre question le laisse entendre. Dans le cadre de cet examen, vous pourriez recommander qu'Affaires mondiales Canada se dote d'une équipe dont le travail consisterait précisément à recenser, à contacter et à coordonner leurs homologues au sein d'autres gouvernements pour aligner leurs actions. Cela obligerait également le Canada à ajouter d'autres noms sur la liste Magnitski canadienne afin de se conformer à celle d'autres pays qui l'ont déjà fait, mais ce sont là deux questions distinctes.

Le président : Madame Kara-Murza, vouliez-vous répondre également?

Mme Kara-Murza : Je suis tout à fait d'accord avec M. Browder. C'est quelque chose qui nécessite beaucoup plus de travail.

La loi Magnitski est très récente. Personne n'a jamais rien fait de tel avant. Je dirais que nous sommes au début d'une très longue histoire productive, et nous apprendrons au fur et à mesure.

Je crois qu'un tel organisme serait très utile. Merci beaucoup, monsieur Browder.

Le président : Merci. J'aimerais revenir sur cet échange, car je pense que c'est très important.

Madame Kara-Murza, tout à l'heure vous avez parlé de la nécessité de synchroniser nos actions et de travailler ensemble. Vous avez tous les deux fait des recommandations.

En ce qui me concerne, et en tant qu'ancien représentant du gouvernement ayant participé à une bonne partie de ce processus, je dirais que le nombre de consultations ayant eu lieu

between G7 governments, is unprecedented. I would give a lot of credit to the German presidency in terms of pushing a lot forward.

The sanctions business, at least in this form, is relatively new, as you've just indicated, Ms. Kara-Murza, but there is also an importance that has to be attached to accuracy. We've seen this in everything from the spelling of names differing between the different governments that are issuing or imposing the sanctions, to addresses, to family members and the like. There is an importance there, I would suggest.

On the other side, of course, you're meeting with senators who have all been sanctioned. We've learned the Cyrillic spellings of our names. In one case, the last list that came out from Moscow had an interesting inaccuracy with respect to a Canadian who is a former premier of Alberta and who was sanctioned and listed as a former premier of Saskatchewan. Well, wrong province. So errors can take place wherever.

I would like to ask you — Senator Coyle touched on this earlier — in terms of best practices, what would you recommend specifically?

Ms. Kara-Murza: It is very important, of course, to avoid all sorts of mistakes when we're talking about sanctioning someone. That process needs to be transparent and should be based on the law as much as possible, because we want this to be as objective as possible.

Of course, when we sanction someone, we need to make sure that we're sanctioning the right person, that all the information on which we are sanctioning the said person is there. I believe that in order for the whole process to be respectable, it has to be as solid, transparent and independent as possible.

Mr. Browder, would you agree?

Mr. Browder: Let me jump in here. You made an extremely good point, which is that when you see your own names on the sanctions list, they have the wrong place and so on. When we were trying to get various people involved in getting Sergei Magnitsky's torturers and murderers sanctioned, we presented a package of information based on court documents and protocols and so on from the Russian system which showed the involvement of different officials. When the list came out from the United States, which was the first country to sanction Magnitsky's killers, it was missing two names. Why was it missing the two names? For a very mundane reason but a very important reason, we didn't have birth dates. Why is the birth date so important? Because there could be lots of people with that name, and so having a birth date actually means you don't end up sanctioning the wrong person.

depuis le 24 février entre les gouvernements du G7 est sans précédent. J'attribue beaucoup de mérite à la présidence allemande pour les efforts qu'elle a déployés.

Le domaine des sanctions, du moins sous sa forme actuelle, est relativement nouveau, comme vous venez de le dire, madame Kara-Murza, mais il faut aussi accorder de l'importance à la précision. Nous l'avons vu dans toutes sortes de situations, de l'orthographe des noms qui diffèrent d'un gouvernement à l'autre qui impose des sanctions, aux adresses, aux membres de la famille et ainsi de suite. Je dirais que c'est important.

D'un autre côté, on tombe évidemment sur des sénateurs ayant été sanctionnés. Nous avons appris l'orthographe cyrillique de nos noms. Dans un cas, la dernière liste provenant de Moscou comportait une inexactitude intéressante à propos d'un ancien premier ministre de l'Alberta, qui a été sanctionné et inscrit comme ancien premier ministre de la Saskatchewan. Rien de moins que la mauvaise province! Des erreurs peuvent donc survenir partout.

Quelles pratiques exemplaires recommanderiez-vous? La sénatrice Coyle en a parlé tout à l'heure.

Mme Kara-Murza : Il est bien sûr très important d'éviter toutes sortes d'erreurs quand on envisage de sanctionner quelqu'un. Le processus doit être transparent et fondé autant que faire se peut sur la loi, parce que nous voulons qu'il soit le plus objectif possible.

Bien sûr, pour sanctionner quelqu'un, il faut s'assurer qu'il s'agit de la bonne personne, que l'on dispose de tous les renseignements en fonction desquels la sanction doit être imposée. Pour que tout le processus soit respectable, il doit être aussi solide, transparent et indépendant que possible.

Êtes-vous d'accord, monsieur Browder?

M. Browder : Permettez-moi d'intervenir. Vous avez soulevé un très bon point, à savoir que, lorsqu'on voit son propre nom sur la liste des sanctions, c'est que quelque chose ne va pas. Quand nous avons tenté de convaincre divers responsables de sanctionner les tortionnaires et les meurtriers de Sergueï Magnitski, nous avons présenté une trousse d'information fondée sur des documents judiciaires, des protocoles, etc., du système russe, qui montrait la participation de différents fonctionnaires. Or, quand les États-Unis, premier pays à sanctionner les tueurs de Magnitski, ont produit leur liste, il y manquait deux noms. Pourquoi n'avait-on pas inscrit ces deux noms? Pour une raison tout à fait banale, mais non négligeable : parce que les dates de naissance n'étaient pas connues. Pourquoi la date de naissance est-elle importante? Parce que beaucoup pourraient porter le même nom et, grâce à la date de naissance, on est certain de ne pas sanctionner la mauvaise personne.

As Ms. Kara-Murza said, the Magnitsky sanction has a wonderful authority about it because it's so righteous, it's such a good-versus-evil thing. So far it hasn't been abused and it hasn't been used badly in a way where someone who shouldn't have been on the list ends up getting on the list by accident or whatever.

I would imagine that Canadians are just as adherent to this as everybody else, but there has to be a very good dossier and file in order to sanction a person. It has to reach a legal threshold that would hold up in court.

I would also say that it doesn't necessarily — and this comes back to this coordination point — require that Canada does the work. If you trust the Americans who have done their work, you don't have to do all the work yourself. The work can be shared around, and as long as it looks to be of a certain standard, why not use the designation file that was created by the U.S. Treasury and the U.S. State Department or similarly with the U.K.

Now that Vladimir Kara-Murza has been sanctioned by Canada, why shouldn't the U.K. use your dossier? I don't know how much information sharing is available, whether it's open to sharing, but again if that were to be the case, that would streamline the process and that potentially get more people on to a sanctions list. It doesn't have to be that every —

The Chair: Thank you, Mr. Browder. We're going over time on my segment. I have to set a good example. Thank you for that.

We'll move to round two. I have Senator Simons, followed by Senator MacDonald.

Senator Simons: This turns out to be a very good segue. Last week when we were discussing these matters, I raised the problem of what happens when a rules-based international order breaks down and if, hypothetically, there were to be a government in the United States that was not going to use the act in the way it has been used heretofore. For example, hypothetically the U.S. government might sanction people from a country that other members of the rules-based international order did not feel this was an appropriate use of those sanction powers.

I know you are an American expat, but as you're looking at your home country and its political situation right now, what could we do and can we do anything to make sure that global public respect for this process doesn't break down if a country that used to be part of the international order were to go rogue? Say a really important country.

Comme l'a dit Mme Kara-Murza, la sanction Magnitski a un pouvoir extraordinaire parce qu'elle est très juste, qu'elle correspond tout à fait à l'opposition du bien contre le mal. Jusqu'à maintenant, elle n'a pas été appliquée de manière abusive au point qu'une personne n'étant pas censée figurer sur la liste s'y soit retrouvée par accident ou autrement.

J'imagine que les Canadiens y adhèrent autant que le reste du monde, mais il faut qu'il y ait un très bon dossier pour sanctionner une personne. Celui-ci doit correspondre au seuil juridique minimal pour ne pas risquer d'être taillé en pièce par les tribunaux.

Je dirais aussi que cela n'exige pas nécessairement — et on en revient là à la question de la coordination — que le Canada fasse tout le travail lui-même. Si l'on a confiance que les Américains ont fait leur part, alors il n'est pas nécessaire de tout faire soi-même. Le travail peut être partagé, et tant qu'il semble obéir à la norme établie, alors pourquoi ne pas utiliser le dossier de désignation créé par le Trésor américain et le Département d'État des États-Unis. C'est la même chose dans le cas du Royaume-Uni?

Maintenant que Vladimir Kara-Murza a été sanctionné par le Canada, pourquoi le Royaume-Uni n'utiliserait-il pas le même dossier? Je ne sais pas dans quelle mesure l'échange de renseignements est possible, mais dans l'affirmative cela simplifierait le processus et pourrait faire en sorte qu'un plus grand nombre de personnes soient inscrites sur une liste de sanctions. Il n'est pas nécessaire que chaque...

Le président : Merci, monsieur Browder. Mon temps est écoulé. Je dois donner le bon exemple. Merci.

Nous allons passer au deuxième tour. J'ai sur ma liste la sénatrice Simons qui sera suivie du sénateur MacDonald.

La sénatrice Simons : Que voilà un bon enchaînement. La semaine dernière, quand nous discutions de cela, j'ai soulevé la question de savoir ce qui se passe quand un ordre mondial fondé sur des règles tombe en panne et si, hypothétiquement, le gouvernement américain n'allait pas invoquer la loi de la façon dont elle a été utilisée jusqu'à maintenant. Hypothétiquement, le gouvernement des États-Unis pourrait imposer des sanctions à des ressortissants d'un pays, tandis que d'autres membres de l'ordre mondial fondé sur des règles estimeront qu'il ne s'agit pas d'une utilisation appropriée de ces pouvoirs de sanction.

Vous êtes expatrié américain, quand vous songez à votre pays d'origine et à sa situation politique actuelle, dites-nous ce que pourrions-nous faire, et si nous pouvons effectivement faire quelque chose pour nous assurer que le respect de la population mondiale à l'égard de ce processus ne s'effrite pas advenant qu'un pays ayant fait partie de l'ordre mondial ne devienne un pays voyou? Parlons d'un pays vraiment sur la scène internationale.

Mr. Browder: That's a very important question. It already happened. The United States under the Trump administration by Mike Pompeo sanctioned Fatou Bensouda. Fatou Bensouda is a Gambian judge, who is a chief prosecutor at the International Criminal Court who had opened up investigations against American troops in Afghanistan. As a result, they set up a special sanctions mechanism — that wasn't the Magnitsky sanctions — and froze all of her assets and all of her family member's assets for doing her job as the chief prosecutor of the International Criminal Court.

Thankfully, after the Trump administration ended, the Biden administration immediately removed that. She is no longer sanctioned. She is now the High Commissioner of Gambia in the U.K. and she attended the Magnitsky prize celebrations last week and received the Magnitsky prize for her work as an amazing and brave prosecutor.

So this stuff has happened. It's not a hypothetical. It's a real situation.

It's one of the reasons why I haven't gone around the world to non-rule-of-law countries to try to get them to create Magnitsky Acts. I don't want a Thai Magnitsky Act or a United Arab Emirates Magnitsky Act because these are countries that probably at some point may be subject to Magnitsky sanctions. We only want rule-of-law countries that, for the most part, respect the rule of law. We could end up in a situation. Donald Trump has thrown his hat in the ring to be the next president of the United States. He could end up winning. We'll have to cross that bridge when we come to it, I guess.

Senator Simons: Somehow I don't find that a very comforting answer.

This comes back to your answer to Senator Busson. If you set up some kind of international coordinating body, there is a greater risk that if one rule-of-law country becomes a little less focused on the rule of law that it could derail an entire international order.

Mr. Browder: You don't have to be slavish about coordinating. In other words, you coordinate to the extent that it's in your interest to coordinate and you don't coordinate if it's not in your interest to coordinate. We don't want to set up a NATO-like structure for Magnitsky sanctions where we all have to do it because if we did that then nothing would ever happen because there would always be somebody not acting.

That is one of the problems with the EU. The EU to this day has not sanctioned Magnitsky's killers, even though it has a Magnitsky Act, because Hungary which is a member of the

M. Browder : Votre question est très importante et je répondrai que c'est déjà arrivé. Les États-Unis, sous l'administration Trump aidé de Mike Pompeo, ont sanctionné Fatou Bensouda, une juge gambienne qui est procureure en chef à la Cour pénale internationale et qui a ouvert des enquêtes contre les troupes américaines en Afghanistan. L'administration Trump avait établi un mécanisme de sanctions spéciales — pas des sanctions aux termes de la loi Magnitski — et ils ont gelé tous ses actifs et ceux des membres de sa famille parce qu'elle avait fait son travail de procureure en chef de la Cour pénale internationale.

Heureusement, après la fin de l'administration Trump, l'administration Biden a immédiatement mis fin à cette pratique. Fatou Bensouda n'est plus sanctionnée. Elle est même devenue haute-commissaire de la Gambie au Royaume-Uni. Elle a participé aux célébrations du prix Magnitski la semaine dernière et a reçu le prix Magnitski pour son travail de procureure extraordinaire et courageuse.

C'est ce qui s'est produit. Ce n'est pas une hypothèse. C'est une situation réelle.

C'est l'une des raisons pour lesquelles je ne suis pas allé dans des pays qui ne respectent pas la primauté du droit pour essayer de les convaincre de créer des lois de type Magnitski. Je ne veux pas d'une loi thaïlandaise ou d'une loi Magnitski des Emirats arabes unis parce que ce sont des pays qui, à un moment donné, pourraient être assujettis aux sanctions Magnitski. Nous ne voulons que des pays qui respectent la primauté du droit. On pourrait se retrouver dans une situation délicate. Donald Trump a fait son entrée dans l'arène pour devenir le prochain président des États-Unis. Il pourrait finir par gagner. Je suppose que nous verrons bien le moment venu.

La sénatrice Simons : Je ne trouve pas cette réponse très rassurante.

Cela nous ramène à la réponse que vous avez donnée à la sénatrice Busson. Si vous mettez sur pied une sorte d'organisme international de coordination, le risque sera alors plus grand que l'ordre mondial déraille advenant qu'un pays de droit se relâche sur le plan de la primauté du droit.

M. Browder : Il n'est pas nécessaire d'être servile dans la coordination. Autrement dit, vous coordonnez dans la mesure où il est dans votre intérêt de le faire et vous ne coordonnez pas si ce n'est pas dans votre intérêt. Nous ne voulons pas mettre en place une structure semblable à celle de l'OTAN pour les sanctions Magnitski où nous devons agir de concert faute de quoi rien ne se produirait parce qu'il y aurait toujours quelqu'un qui n'agirait pas.

C'est l'un des problèmes avec l'Union européenne. À ce jour, l'Union européenne n'a pas sanctionné les tueurs de Magnitski, même si elle a une loi Magnitski, parce que la Hongrie, qui est

European Union has done exactly what you're talking about. Hungary is run by Viktor Orbán. Viktor Orbán is taking instructions from Vladimir Putin and he vetoed Magnitsky's killers to be put on the EU Magnitsky list. We want to coordinate to the extent that we can but we don't want anyone to have veto power over our coordination if it's not right, not lawful or not in the interest of justice.

Senator Simons: Thank you very much.

Senator MacDonald: I'm going to direct a question to Ms. Kara-Murza, and I want to pick up on what Senator Richards mentioned. I find it very hard in the West, I believe, to get a feel or a read on what's going on below the surface in Russia. You say things can change very quickly. I'm just curious, would the change be more likely to come from inside Putin's United Russia party or would it be more likely to be driven by the military itself? Do you have a feel for what's going on in both his party and the military? Thank you.

Ms. Kara-Murza: Thank you very much for this question. You know how much I would love to have the answer to that question myself. I'm not a politician, nor am I a military expert. I can only judge by what I see and the news I get from Russia of mass persecution and from the news following mobilization efforts made by — you know.

I can say that change in Russia will probably become a collective effort.

This is why I believe that sanctions should continue and become even stronger. I believe that Ukraine should get all the help that Ukraine needs to win this war on Ukraine's terms, and I believe this is also why — when I talk about sanctions, I mean, of course — Magnitsky sanctions that are extremely powerful, but also economic sanctions that will make it costlier for the regime to continue its war.

It's high time that the democratic world stop relying, stopped depending on oil and gas sold by despotic regimes out there because that makes democratic countries hostages of those regimes and this cannot be.

This is also why it is so important to support that part of Russian civil society that continues opposing the regime from inside and tries to do everything, including setting on fire conscription centres, but whatever works. At this point, I understand when people have been deprived of any peaceful means of voicing their protest, they are turning to other means like setting on fire conscription centres and official buildings and derailing trains.

membre de l'Union européenne, a fait exactement ce dont vous parlez. La Hongrie est dirigée par Viktor Orban qui reçoit ses ordres de Vladimir Poutine et qui a opposé son veto à l'inscription des tueurs de Magnitski sur la liste Magnitski de l'UE. Nous voulons coordonner dans la mesure du possible, mais nous ne voulons pas que quiconque ait un droit de veto sur notre coordination dès que ce veto nous écarterait de ce qui est bien, légal ou dans l'intérêt de la justice.

La sénatrice Simons : Merci beaucoup.

Le sénateur MacDonald : Je vais poser une question à Mme Kara-Murza, et je veux revenir sur ce que le sénateur Richards a mentionné. Je crois qu'il est très difficile en Occident d'avoir une idée de ce qui se passe sous la surface en Russie. Vous dites que les choses peuvent changer très vite. Je suis simplement curieux de savoir si le changement serait plus susceptible de venir de l'intérieur du parti de Poutine, Russie unie, ou s'il serait plus susceptible d'émaner de l'armée. Avez-vous une idée de ce qui se passe dans son parti et dans l'armée? Merci.

Mme Kara-Murza : Merci beaucoup de cette question. Vous ne pouvez pas savoir à quel point j'aimerais moi-même avoir la réponse à cette question. Je ne suis pas politicienne, ni experte des questions militaires. Je ne peux que me fier à ce que je vois et aux nouvelles que je reçois de la Russie au sujet de la persécution de masse et de la campagne de mobilisation lancée par qui vous savez.

Je peux dire que le changement en Russie viendra probablement d'un effort collectif.

C'est pourquoi je crois que les sanctions doivent se poursuivre et être renforcées. Je crois que l'Ukraine devrait obtenir toute l'aide dont elle a besoin pour gagner cette guerre à ses conditions, et je crois que c'est grâce aux sanctions de Magnitski — parce que c'est de cela dont je parle — des sanctions qui sont extrêmement puissantes, ainsi qu'à des sanctions économiques qu'il sera plus coûteux pour le régime de poursuivre sa guerre.

Il est grand temps que le monde démocratique cesse de compter sur le pétrole et le gaz vendus par des régimes despotes parce que cela rend les pays démocratiques otages de ces régimes, ce qui est intenable.

C'est aussi pourquoi il est si important d'appuyer la faction de la société civile russe qui continue de s'opposer au régime de l'intérieur et qui essaie de faire tout ce qu'elle peut, notamment en incendiant les centres de recrutement. J'en suis venu au point de croire que, lorsque des gens sont privés de tout moyen pacifique de manifester, ils se tournent vers d'autres moyens, comme incendier des centres de recrutement et des édifices officiels et faire dérailler des trains.

This is not what I want for my country, because this is yet another step toward a civil war. But this is what's happening. And I can see that there is a lot of frustration. There is a lot of anger within society toward what the regime is doing both in Ukraine and in Russia.

This is why I believe that we need to do everything we can to bring forward the downfall of the regime, because this is what's needed in order for a change to happen there. For as long as Putin stays in power or for as long as an authoritarian or dictatorial regime is in place in Russia, there will be warmongering. The war will continue for as long as Putin stays there. In order for this change this vertical power — Putin's vertical power — has to collapse. This is when we're going to be able to change something to make sure that Russia never becomes an authoritarian or totalitarian country any more.

The Chair: Thank you very much, Ms. Kara-Murza.

Senators, we've come to the end of our hearing today. I'd like to, on behalf of this committee, deeply thank Mr. Browder and Ms. Kara-Murza for appearing as witnesses today. You have enriched our thinking on this very important matter of sanctions, and our work will also be enriched as we proceed.

I also think I'm expressing the sentiments of this committee in saying how much we admire the work that you undertake and the courage that you demonstrate in doing so. Thank you very much.

(The committee adjourned.)

Ce n'est pas ce que je veux pour mon pays, parce que cela représente un pas de plus vers la guerre civile. Mais c'est ce qui se passe. Et je constate que la frustration est grande. Il y a beaucoup de colère dans la société à l'égard de ce que le régime fait en Ukraine et en Russie.

C'est pourquoi je crois que nous devons faire tout ce que nous pouvons pour provoquer la chute du régime, parce que c'est ce qu'il faut pour qu'un changement se produise. Tant que Poutine restera au pouvoir ou tant qu'un régime autoritaire ou dictatorial sera en place en Russie, nous aurons affaire à des bellicistes. La guerre se poursuivra aussi longtemps que Poutine restera au pouvoir. Il faut donc que le pouvoir vertical de Poutine s'effondre. C'est à cette condition que nous pourrons changer quelque chose pour nous assurer que la Russie ne devienne plus jamais un pays autoritaire ou totalitaire.

Le président : Merci beaucoup, madame Kara-Murza.

Honorables sénateurs, la séance d'aujourd'hui est terminée. Au nom du comité, je tiens à remercier sincèrement M. Browder et Mme Kara-Murza d'être venus témoigner aujourd'hui. Vous avez enrichi notre réflexion sur cette question très importante des sanctions, et notre travail s'enrichira également à mesure que nous avancerons.

Je pense aussi exprimer le sentiment des membres du comité en disant à quel point nous admirons le travail que vous faites et le courage dont vous faites preuve. Merci beaucoup.

(La séance est levée.)
